


La question de la numérotation dans la souveraineté monétaire des pays africains : cas du Bénin

Journal : Axe 10 : Les problématiques de la souveraineté des Etats d' Afrique et des processus d'intégration régionale, Programme thématique de recherche –PTR, Langues, Sociétés, Culture et Civilisations (LSCC), Considérations sociales, culturelles et politiques sur les élections en Afrique, S/C Hervé KOMBIENI, Les Editions ProTIC, Dépôt légal : N° 13336 du 28 septembre 2021, pp 213-237, ISBN : 978-99982-975-4-8.

Sous la coordination de
Hervé A. KOMBIENI



**Les problématiques de
la souveraineté des Etats
d'Afrique et des processus
d'intégration régionale**

Programme Thématique de Recherche –PTR, Langues, Sociétés, Cultures et Civilisations (LSCC)-CAMES

Les Editions ProTIC

Sous la coordination de
Hervé A. KOMBIENI

CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
(CAMES)



Considérations sociales, culturelles et
politiques sur les élections en Afrique

Axe 10 :
**Les problématiques de la
souveraineté des Etats d'Afrique et des
processus d'intégration régionale**

**Préface de Benoît Damien N'BESSA,
Professeur Emérite de l'Université d'Abomey-Calavi**

Les Editions ProTIC

**Les problématiques de la
souveraineté des Etats d'Afrique
et des processus d'intégration
régionale**

Le photocopillage tue le livre

Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction par tous procédés, réservés pour tous pays. Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans le présent ouvrage, faite sans l'autorisation de l'éditeur, est illicite et constitue une contrefaçon passible de peines prévues par la loi 84-008 du 15 mars 1984 relative à la protection des droits d'auteur en République du Bénin. Seules sont autorisées, d'une part les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective et, d'autre part, les courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'œuvre dans laquelle elles sont incorporées.

Les Editions ProTIC

BP: 1468 Abomey-Calavi (BENIN) – Tél: (+229) 95 86 99 51 / 97 67 44 49

E-mail: leseditionsprotic@gmail.com

ISBN : 978-99982-975-4-8

Sous la coordination de

Hervé A. KOMBIENI

**CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
(CAMES)**



**Programme thématique de recherche –PTR
Langues, Sociétés, Culture et Civilisations
(LSCC)**

**Considérations sociales, culturelles et
politiques sur les élections en Afrique**

**Axe 10 :
Les problématiques de la
souveraineté des Etats d’Afrique et des
processus d’intégration régionale**

Les Editions ProTIC

Coordonnateur de l'ouvrage :

- *Docteur Hervé A. KOMBIENI, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), hervekombieni@yahoo.fr.*

Equipe de Coordination du PTR :

- *Professeure Céline Yolande KOFFIE-BIKPO, UFHB, Coordinatrice du PTR-LSCC, bikpoceline@yahoo.fr,*
- *Professeure Aimée-Danielle LEZOU KOFFI, UFHB, Coordinatrice adjointe du PTR-LSCC, aimee.koffi@univ-fhb.edu.ci/
lezoukoffi@live.com,*
- *Docteur Antoine Fobah KAKOU, UFHB, Chargé de communication, kakoufoba@outlook.fr.*

COMITE SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL

Professeur Moctar ADAMOU	<i>Université de Parakou, Bénin</i>
Professeur Cyriaque AHODEKON	<i>Université d'Abomey-Calavi, Bénin</i>
Professeur Jérôme ALOKO N'GUESSAN	<i>Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire</i>
Professeur Dodji AMOUZOUVI	<i>Université d'Abomey-Calavi, Bénin</i>
Professeur Kossivi ATTIKLEME	<i>Université d'Abomey-Calavi, Bénin</i>
Professeur Albert AZALOU TINGBE	<i>Université d'Abomey-Calavi, Bénin</i>
Professeur Thierry AZONHE	<i>Université d'Abomey-Calavi, Bénin</i>
Professeur Léon Bani BIO BIGOU	<i>Université d'Abomey-Calavi, Bénin</i>
Professeur Michel BOKO	<i>Université d'Abomey-Calavi, Bénin</i>
Professeure Odile DOSSOU GUEDEGBE	<i>Université d'Abomey-Calavi, Bénin</i>
Professeur Flavien GBETO	<i>Université d'Abomey-Calavi, Bénin</i>
Professeur Germain GONZALLO	<i>Université d'Abomey-Calavi, Bénin</i>
Professeur Christophe Sègbè HOUSSOU	<i>Université d'Abomey-Calavi, Bénin</i>
Professeure Céline Yolande KOFFIE-BIKPO	<i>Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire</i>
Professeur Edinam KOLA	<i>Université de Lomé, Togo</i>
Professeure Aimée-Danielle LEZOU KOFFI	<i>Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire</i>
Professeur Henri MOTCHO	<i>Université Abdou Moumouni de Niamey, Niger</i>
Professeur Benoît N'BESSA	<i>Université d'Abomey-Calavi, Bénin</i>
Professeure Yolande OFOUEME-BERTON	<i>Université Marien N'Gouabi de Brazzaville, Congo</i>
Professeur Euloge OGOUWALE	<i>Université d'Abomey-Calavi, Bénin</i>
Professeur Brice TENTE	<i>Université d'Abomey-Calavi, Bénin</i>
Professeur Yves Antoine TOHOZIN	<i>Université d'Abomey-Calavi, Bénin</i>

Professeur Ismaïla TOKO IMOROU *Université d'Abomey-Calavi, Bénin*
Professeur Okri Pascal TOSSOU *Université d'Abomey-Calavi, Bénin*
Professeur Toussaint VIGNINO *Université d'Abomey-Calavi, Bénin*
Professeur Expédit W. VISSIN *Université d'Abomey-Calavi, Bénin*
Professeur Ibouaïma YABI *Université d'Abomey-Calavi, Bénin*
Professeur Tanga Pierre ZOUNGRANA *Université Joseph Ki Zerbo, Burkina-Faso*

COMITE INTERNATIONAL DE LECTURE

Moctar ADAMOU	<i>Université de Parakou, Bénin</i>
Mingnimon Alphonse AFFO	<i>Université d'Abomey-Calavi, Bénin</i>
Cyriaque AHODEKON	<i>Université d'Abomey-Calavi, Bénin</i>
Raoul AHOANGANSI	<i>Université d'Abomey-Calavi, Bénin</i>
Raymond Bernard AHOANDJINO	<i>Université d'Abomey-Calavi, Bénin</i>
Akibou AKINDÉLÉ	<i>Université d'Abomey-Calavi, Bénin</i>
Kokou APEGNON	<i>Université de Lomé, Togo</i>
Ousséni AROUNA	<i>Université Nationale des Sciences, Technologies, Ingénierie et Mathématiques d'Abomey, Bénin</i>
Kossivi ATTIKLEME	<i>Université d'Abomey-Calavi, Bénin</i>
Fanès TINGBE-AZALOU	<i>Université d'Abomey-Calavi, Bénin</i>
Emilia AZALOU TINGBE	<i>Université d'Abomey-Calavi, Bénin</i>
Fortuné AZON	<i>Université d'Abomey-Calavi, Bénin</i>
Liamidi A. BOLARIWA	<i>Université d'Abomey-Calavi, Bénin</i>
Azizou CHABI IMOROU	<i>Université d'Abomey-Calavi, Bénin</i>
Nelly CODO	<i>Université d'Abomey-Calavi, Bénin</i>
Zéphyrin DAAVO	<i>Université d'Abomey-Calavi, Bénin</i>
Amadou DIARRA	<i>Université de Bamako, Mali</i>
Sidonie HEDIBLE	<i>Université d'Abomey-Calavi, Bénin</i>
Patrick HINNOU	<i>Université d'Abomey-Calavi, Bénin</i>
Marcellin HOUNZANGBE	<i>Université d'Abomey-Calavi, Bénin</i>
Didier KOMBIENI	<i>Université de Parakou, Bénin</i>
Frédéric M. KOMBIENI	<i>Université de Parakou, Bénin</i>
Monique KOUARO	<i>Université d'Abomey-Calavi, Bénin</i>

Chabi KPADE *Université d'Abomey-Calavi, Bénin*

Banabia LONGA *Université de Lomé, Togo*

Abdoulaye MALAM IDI MOUSTAPHA *Université d'Abomey-Calavi, Bénin*

Ismaël MAZO *Université d'Abomey-Calavi, Bénin*

Sedjro Gilles Armel NAGO *Université de Parakou, Bénin*

Benoit SOSSOU *Université d'Abomey-Calavi, Bénin*

Landry TANOH *Université Allasane Ouattara de Bouké,
Côte d'Ivoire*

Ismaila TOKO IMOROU *Université d'Abomey-Calavi, Bénin*

Sylvain VISSOH *Université d'Abomey-Calavi, Bénin*

Narcisse Martial YEDJI *Université d'Abomey-Calavi, Bénin*

Soufouyane ZAKARI *Université d'Abomey-Calavi, Bénin*

Traitement informatique

Hervé A. KOMBIENI

Université d'Abomey-Calavi

Maquette de couverture

Conception et réalisation : **Hervé A. KOMBIENI**

Sélection et compilation des manuscrits d'articles

Hervé A. KOMBIENI et Soufouyane ZAKARI

Université d'Abomey-Calavi

Impression

Imprimerie ProTIC

BP: 1468 Abomey-Calavi (BENIN)

Tél. Tél: (+229) 95 86 99 51 / 97 67 44 49

Email : leseditionsprotic@gmail.com

Contact :

Hervé A. KOMBIENI

Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

BP 1049 Abomey-Calavi, Bénin

Tél : +229 97 60 99 66

Email: hervekombieni@yahoo.fr

ISBN : 978-99982-975-4-8

Dépôt légal : N° 13336 du 28 septembre 2021,

Bibliothèque Nationale du Bénin, 3^{ème} trimestre

Les opinions défendues dans cet ouvrage n'engagent que leurs auteurs ; elles ne sauraient être imputées aux structures auxquelles ils appartiennent ou qui ont financé leurs travaux.

*ISBN : 978-99982-975-4-8
Dépôt légal : N° 13336 du 28 septembre 2021,
Bibliothèque Nationale du Bénin, 3^{ème} trimestre*

BIOGRAPHIE DES CONTRIBUTEURS

CHOUAMO Jean Baptiste est Docteur (Ph.D) en Droit Public, option Droit International, obtenu à l'Université de Yaoundé II. Actuellement chargé de cours au département de droit public la Faculté des sciences juridiques et Politique de l'Université de Douala (Cameroun) et chercheur au CEDIC (Centre d'Études en Droit international et Communautaire). Il est par ailleurs auteur de plusieurs articles sur la démocratie en Afrique. Il a été boursier de l'académie de droit international de la Haye et auditeur des cours extérieurs de l'académie à l'IRIC (Institut des Relations Internationales du Cameroun).

Gilbert COOVI est Docteur en Sociologie du Développement. Maître de Conférences du CAMES, Enseignant-chercheur au Département de Sociologie et Anthropologie à la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de l'Université d'Abomey-Calavi au Bénin, il est auteur de vingt-deux articles qu'il a seul publiés ou co-signés, et d'un ouvrage issu de sa thèse de doctorat. Il est membre associé du Laboratoire d'Anthropologie Appliquée et d'Éducation au Développement Durable (LAAEDD) et membre permanent du Laboratoire de Recherche, Religions, Espaces et Développement (LARRED). Ses publications s'étendent à cinq axes principaux du Développement durable dont l'Éducation et la Formation, l'Emploi et le Travail, Genre et Famille, Maladie et Santé, et la Politique d'Intégration et de Souveraineté des États membres de l'espace UEMOA.

DIOMANDÉ Dro Hyacinthe est Enseignant-Chercheur de nationalité ivoirienne, Assistant en Droit Public, spécialiste de Droit de l'environnement à l'Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa (Côte d'Ivoire). Il est également membre de la Commission Mondiale du Droit de l'Environnement à l'Union Mondiale pour la Conservation de la Nature (UICN) et membre du Conseil pédagogique de l'Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa.

DITENGO Clémence est Docteur et Maître de Conférences (CAMES) de géographie humaine, Option, Géographie urbaine. Elle exerce actuellement en qualité d'enseignante de géographie à la Faculté des Lettres, des Arts, et des Sciences Humaines (FLASH) de L'Université Marien Ngouabi en République du Congo. Elle est du Laboratoire de Géographie et Aménagement (LAGEA). Dans le cadre de ses activités de recherche, elle se

focalise sur les questions foncières qui perturbent la gestion foncière et urbaine, la collecte et la gestion des déchets, l'urbanisation et ses corolaires, la politique et la gouvernance foncières dans leurs différentes facettes. Plusieurs articles ont été publiés sur ces différentes thématiques. Elle a été chef de département de géographie de 2010 à 2015. Dans le cadre des services rendus à la communauté, elle faisait partie de l'équipe pédagogique du Bac technique de 2013 à 2016. Syndicaliste, elle est membre du syndicat des enseignants du supérieur (SYNESUP) et a occupé respectivement les postes de secrétaire chargé de la promotion et du suivi des conditions de travail des enseignants, secrétaire chargé des finances et du matériel du SYNESUP de 2016 à 2020. En collaboration avec le Ministère de l'Urbanisme et de la Construction, elle était le chef de mission local du consultant italien Kéios pour la rédaction du Schéma Directeur d'Urbanisme (SDU) de 2015 à 2017.

EDZEGUE MENDAME Aristide est docteur en Histoire des Relations Internationales de l'Université de Nantes. Maître de Conférences (CAMES), il est Directeur des Études, chargé du cycle master à l'Institut Universitaire des Sciences de l'Organisation (IUSO). Il est également directeur adjoint du Laboratoire de Recherche en Sciences des Organisations (LaReSO) et directeur de rédaction des revues Performances et Trajectoires.

Madame HOUMEGA- GOZE Munseu Alida est spécialiste de linguistique descriptive, Maître de conférences, Enseignant-chercheure au département des Sciences du Langage et chercheure à l'institut de linguistique appliquée, rattachés à l'UFR Langues Littératures et civilisations de l'université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire). A ce titre, elle participe à plusieurs programmes /projets et activités de recherche tant au plan national qu'international. Auteure de 25 publications, son école doctorale d'appartenance se nomme Sociétés, Communication, Arts, Lettres et Langues (SCALL) avec pour équipe d'accueil : Cognition, Langues, Langage, Sémiotique (CO.LA.S). Elle est point focal du Programme Thématique de Recherche, Langues, Sociétés, Cultures et Civilisations, (PTR LSCC) du CAMES

HOUNGLA Hinnouvé Hector est un jeune juriste titulaire d'un Master en Droit International Économique et Intégration Africaine, soutenu en 2020 à l'Université d'Abomey-Calavi. Soucieux du développement inclusif du continent africain, il se spécialise en négociation internationale et d'intégration régionale. Pour lui, l'Afrique doit évoluer vers plus

d'intégration afin d'accélérer son développement, alors il préconise la voie de la négociation dans cette quête commune.

HOUNZANGBE Zinsou Marcellin est Enseignant-chercheur au Département des Sciences du Langage et de la Communication (DSLAC), de la Faculté des Lettres, Langues, Arts et Communication (FLLAC), de l'Université d'Abomey-Calavi au Bénin. Son domaine de recherche est l'analyse et la description linguistiques. Il est Maître-Assistant (CAMES) en analyse et description linguistiques. Il est Membre du Laboratoire d'Etudes Africaines et de Recherche sur le Fa (L.A.R.E.F.A) et Directeur Adjoint du Laboratoire Ablòde de l'Université d'Abomey-Calavi.

NDAKISSA ONKASSA Françoise Christiane est Enseignante - Chercheuse de nationalité gabonaise. Elle est assistante au département d'Histoire et Archéologie de l'Université Omar Bongo de Libreville (Gabon), spécialiste de l'Histoire des Relations Internationales et Politique Étrangère dans ledit département.

NYINGUEMA NDONG Léonilde Chancia est Enseignante-chercheuse, Assistante en géographie politique et géopolitique à l'université Omar Bongo de Libreville au Gabon. Après l'obtention de sa thèse en 2015 à l'Université de Nantes intitulée « Activités halieutiques et immigration clandestine dans le Golfe de Guinée : le cas du Gabon », elle est membre du laboratoire Centre d'Études et de Recherches en Géosciences Politiques et Prospective (CERGP). Elle base ses travaux de recherche sur le secteur halieutique du Golfe de Guinée, l'Action de l'État en Mer, les migrations maritimes, les communautés de pêcheurs artisans et les politiques de gestion, d'intégration et les représentations. Elle est auteure et co-auteure de plusieurs publications portant entre autres sur : « Ingouvernabilité des espaces maritimes et enjeux halieutiques en Afrique centrale : le cas du Gabon », Migrations clandestines dans le Golfe de Guinée, campements de pêcheurs allogènes sur la côte et dans le Parc National d'Akanda », « Les migrations clandestines entre l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale : mutations, motivations et reconfigurations des pays de transit ».

SAHGUI Nékoua Pomidiri Joseph est Historien et Sociologue. Il est né le 1 janvier 1976 à Douani (Tanguiéta). Il s'inscrit à l'Université Nationale du Bénin (UNB) en 1999 en Histoire et Archéologie puis en Sociologie-Anthropologie et obtient sa maîtrise en Histoire en mai 2005. Il s'inscrit à l'Ecole Doctorale Pluridisciplinaire “Espaces, Cultures et Développement”

de l'Université d'Abomey-Calavi et en ressort avec son DEA en 2008 en Sociologie-Anthropologie et son doctorat de l'Université d'Abomey-Calavi en février 2012 en Sociologie de Développement. Il est actuellement Enseignant-chercheur en Sociologie-Anthropologie à l'Université d'Abomey-Calavi et s'est spécialisé sur des questions de migrations transfrontalières. Il est Maître de Conférences des Universités (CAMES). Monsieur Joseph SAHGUI a, à son actif, une vingtaine de publications scientifiques dans sa spécialité. Il a également participé à de nombreux colloques et journées scientifiques au Bénin et à l'international. Il fut Vice-doyen de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH) de l'Université de Porto-Novo, puis Coordonnateur des études de la FLASH/Adjarra de l'Université d'Abomey-Calavi.

Remerciements

Cet ouvrage est le résultat de nombreux échanges scientifiques et de collaboration avec des personnes auxquelles j'aimerais exprimer toute ma reconnaissance sachant que ces quelques mots sont insuffisants pour exprimer le précieux rôle qu'elles ont eu à jouer. C'est le lieu de leur témoigner ma profonde gratitude.

Mes pensées vont à l'endroit de l'équipe dirigeante du CAMES, pour la confiance mise en moi et en me confiant la coordination du PTR-LSCC.

Je remercie infiniment l'équipe de Coordination du Programme Thématique de Recherche (PTR), Langues, Sociétés, Culture et Civilisations (LSCC), notamment la coordinatrice Professeure *Professeure Céline Yolande KOFFIE-BIKPO* et la Coordinatrice Adjointe *Professeure Aimée-Danielle LEZOU KOFFI*, pour leur sens d'ouverture et d'engagement dans la réussite de cette mission. Ces deux responsables du PTR ont coordonné les activités ayant conduit à l'élaboration de cet ouvrage collectif. Je revois encore l'humour qui caractérisait nos échanges et qui détendait l'atmosphère autour du travail parfois stressant.

Je tiens à remercier tous les évaluateurs des manuscrits d'article qui ont travaillé avec acharnement. Je veux nommer entre autres : Martial YEDJI, Fanès AZALOU-TINGBE, Patrick HINNOU, Azizou CHABI IMOROU, Marcellin HOUNZANGBE, Kokou APEGNON, Abdoulaye MALLAM-IDI MOUSTAPHA, Chabi KPADE,

Je remercie Dr Soufouyane ZAKARI pour son accompagnement régulier. Il a toujours répondu avec plaisir aux questions que je lui posais dans le cadre de ce travail.

Je prie Gilles NAGO de recevoir ma gratitude. Il m'a soutenu et m'a prodigué de précieux conseils dès les premiers instants de cette aventure. Il a lu et corrigé certaines parties des productions dans le cadre du montage de cet ouvrage.

J'adresse ma profonde gratitude au Professeur Benoit N'BESSA, Directeur Honoraire du Laboratoire d'Etude des Dynamiques Urbaines et régionales (LEDUR), qui n'a ménagé aucun effort pour accepter de préfacer cet ouvrage.

Je remercie sincèrement les Professeurs Ismaïla TOKO IMOROU et Cyriaque AHODÉKON qui ont cru en ma modeste personne et qui ont accepté dès le début de m'accompagner. Ils m'ont soutenu par leurs encouragements et leurs conseils.

Je remercie Madame le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique du Bénin qui, empêchée, a délégué une équipe conduite par son Directeur de Cabinet, pour me recevoir et comprendre les objectifs de la mission dévolue aux PTR et notamment celui de Langues, Sociétés, Cultures et Civilisations en particulier son Point Focal Bénin.

Je tiens à remercier mes collègues universitaires qui ont cru en moi et qui m'ont conseillé pour un aboutissement heureux de cette mission dont j'ai la charge. Je veux citer le Professeur Toussaint VIGNINOÛ dont les précieux conseils ont été d'une grande utilité.

Je remercie tous les potentiels partenaires qui n'ont pas pu me soutenir dans cette aventure mais qui ont bien voulu m'accorder une audience. Il s'agit de Monsieur Stéfano Komla AMEKOUÏ, Responsable du Centre Francophone Numérique de l'Agence Universitaire de la Francophonie de l'Université d'Abomey-Calavi. Francophonie ; du Président de la Commission Electorale National Autonome du Bénin (CENA), Monsieur Emmanuel TIANDO, qui m'a reçu et qui a dit que son institution est ouverte pour moi à tout moment ; de Monsieur Hans-Joachim PREUSS du Coordonnateur de la Fondation Friedrich Erbert Stiftung ; et de Monsieur Expédit OLOGOU, Président du Civic Academy for Africa's Future (CiAAF).

Enfin, je salue les membres du PTR-LSCC, section Bénin, qui ont toujours répondu à mes appels et avec qui j'ai résolu quelques préoccupations dans le cadre de cette mission.

Sommaire

Préface	21
Avant-Propos	24
Hervé A. KOMBIENI	29
Introduction générale	

Sous-Axe 1 : MIGRATION ET INTEGRATION TERRITORIALE EN AFRIQUE

01 Nékoua P. Joseph SAHGUI	35
Intégration des immigrants Ouest-Africains au Bénin : approche comparée entre Burkinabé, Nigériens et Nigériens	
02 Munseu Alida HOUMEGA-GOZE	51
Syntaxe de propositions relatives liées à des migrants à Danané (<i>Côte d'Ivoire</i>)	

Sous-Axe 2 : GOUVERNANCE TERRITORIALE EN PÉRIODE ÉLECTORALE

03 Jean Baptiste CHOUAMO	69
Les élections présidentielles en zone CEMAC : pour quoi faire ?	
04 Clémence DITENGO	97
Défis de la gouvernance des pratiques électorales à Brazzaville	

Sous-Axe 3 : INTÉGRATION RÉGIONALE

05 Dro Hyacinthe DIOMANDÉ	116
La question de complémentarité entre la cour de justice de la CEDEAO et les juridictions nationales : une intégration juridique réussie ?	
06 Hector HOUNGLA	137
La négociation du transfert de compétence au sein de la CEDEAO	

- 07 Gilbert COOVI 153
Et si la souveraineté étatique était un leurre dans l'espace UEMOA :
Conceptions des acteurs sociaux au Bénin

**Sous-Axe 4 :
SOUVERAINETÉ DES ETATS**

- 08 Françoise Christiane NDAKISSA ONKASSA 179
Le concept de souveraineté à l'épreuve de l'intégration sous-régionale : cas
de la CEMAC
- 09 Aristide EDZEGUE MENDAME & Léonilde Chancia
NYINGUEMA NDONG 199
Intégration régionale dans la CEMAC face aux souverainetés institutionnelles
de ses Etats membres : réalités, limites et perspectives
- X 10 Marcellin Zinsou HOUNZANGBE 213
La question de la numérotation dans la souveraineté monétaire des pays africains:
cas du Bénin
- Hervé A. KOMBIENI 239
Conclusion générale

Préface

Cet ouvrage rassemble un certain nombre de textes issus de recherches scientifiques et qui touchent la question des problématiques de la souveraineté des États d’Afrique et de leur intégration régionale. La souveraineté des États d’Afrique, de même que l’intégration régionale restent une question d’actualité. C’est donc normal que de nombreux chercheurs de disciplines diverses s’intéressent à la question et ce, sous plusieurs angles. Le premier sous-axe porte sur le Territoire et la Migration en Afrique ; le deuxième sous-axe aborde la question de la Gouvernance territoriale en période électorale ; le troisième sous-axe expose l’Intégration régionale en Afrique et enfin, le quatrième sous-axe met en exergue la Souveraineté des États d’Afrique. Chacun des auteurs a mis un accent particulier sur le souci de voir l’Afrique être entièrement souveraine et que l’intégration régionale soit effective pour un meilleur développement du continent. Cette façon d’aborder la souveraineté et l’intégration régionale me paraît bien intéressante. Voilà pourquoi j’ai accepté d’écrire ces quelques lignes en guise de préface à cet ouvrage collectif.

Mais avant de parler ici de souveraineté et d’intégration des pays d’Afrique, il importe de signaler que le thème de l’Axe 10 : « *Les problématiques de la souveraineté des Etats d’Afrique et des processus d’intégration régionale* » est issu d’un thème global intitulé : « *Considérations sociales, culturelles et politiques sur les élections en Afrique* ». En effet, l’Afrique après les conférences nationales des années 1990, a expérimenté une vague de transitions démocratiques avec l’instauration de la démocratie et du multipartisme couplés du principe des élections libres et transparentes. Malgré l’instauration de cette nouvelle forme de gouvernance, rares sont malheureusement, les partis au pouvoir qui perdent des élections. L’alternance est recherchée et les résultats sont acceptés même s’ils sont défavorables aux sortants comme on a pu le constater dans plusieurs pays d’Afrique. Les cas récents à mettre en exergue sont ceux du Bénin et de Madagascar. Au Niger, certes, il y a alternance mais cette alternance est favorable au sortant. Par contre, dans les autres pays comme la Côte d’Ivoire, le Tchad (avec Idriss Déby Itono), le Congo, le Cameroun, le Nigeria, le Sénégal, etc., il n’y a pas eu d’alternance nonobstant l’organisation des élections.

Outre cette situation, la nouvelle trouvaille du jeu électoral est d'écartier certains potentiels compétiteurs de la course électorale. Cela permet d'avoir un boulevard devant soit pour remporter aisément les élections. Le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Niger, la R. D. Congo, le Cameroun et le Tchad ont utilisé cette méthode d'exclusion électorale. En définitive, les décisions du juge électoral sont respectées et tout le monde est obligé de se plier à cette décision. Il faut rappeler que les lois sont votées pour aussi soutenir toute cette machinerie électorale qui écarte ceux dont les opinions ne plaisent pas à ceux qui sont au pouvoir. Ce sont là, autant d'événements qui font que les élections restent encore problématiques sur le continent africain. De même, cela atteste bien d'une évolution sensible dans les comportements politiques vis-à-vis de la pratique électorale et d'une nouvelle vision de la politique en Afrique.

Qu'en est-il de la souveraineté ? Il faut dire qu'on peut distinguer la souveraineté intérieure et la souveraineté extérieure. La souveraineté intérieure peut être définie comme un pouvoir suprême exercé dans une communauté sur les citoyens. Ce pouvoir peut être exercé par une personne, un petit groupe d'individus ou le peuple lui-même. La souveraineté des Etats prouve bien donc cette indépendance totale des Etats à décider sur tous les plans en vue de son développement. Est-ce une réalité aujourd'hui ? Les dirigeants africains doivent bien repenser les clauses de leur indépendance respective afin de tendre vers une souveraineté réelle. Cela est bien important pour le développement harmonieux de l'Afrique.

L'intégration en Afrique signifie une libération, une émancipation économique et politique par rapport au cadre national. Elle met en place un mécanisme de quatre niveaux : niveaux local, national, régional et supranational. Or, harmoniser tous ces niveaux ne va pas sans heurts. L'intégration régionale nous intéresse ici beaucoup plus. Elle a une exigence, celle de l'obligation des Etats à collaborer face aux grands enjeux économiques et environnementaux. L'intégration économique se trouve dans un stade bien plus avancé que l'intégration politique en Afrique. Ce déséquilibre de plus en plus prononcé « *entre une intégration horizontale assez forte, opérée par le biais des marchés et une intégration verticale assez faible des gouvernements nationaux* » est très remarquable. De toutes les façons, il est assez simple de constater qu'en allant de la sphère économique vers la sphère politique, le processus d'intégration régionale devient de plus en plus complexe et semble s'identifier à la souveraineté. En effet, on note une cohabitation obligée entre la souveraineté et l'intégration sous-régionale

face aux grands enjeux. C'est la preuve que la souveraineté et l'intégration régionale s'imbriquent et sont intimement liés.

Si l'ex métropole n'a pas encore compris qu'il faut nécessairement laisser les Etats d'Afrique affirmer leur autonomie et leur souveraineté afin d'aboutir à une intégration régionale correcte et réelle, elle (l'ex métropole) vivra elle aussi les soubresauts de situations qui mettent à mal la coopération internationale et par conséquent en péril la mondialisation.



Benoît Damien N'BESSA

Professeur Titulaire Emérite des Universités

Université d'Abomey-Calavi

Cotonou le 20 juillet 2021

Avant-propos

Les élections constituent l'un des moyens, pour les communautés, de se doter des meilleurs représentants ou dirigeants. Pour y parvenir, les populations et leurs représentants devraient être animés par une conception noble du pouvoir (celle de maintenir la paix et la cohésion sociale dans la durée) soutenue par une certaine éthique. Or, dans l'Afrique moderne ou contemporaine, l'on constate une rupture avec cette vision. Les élections politiques riment trop souvent avec angoisse, incertitude et instabilité. Les joutes électorales débouchent fatalement sur des conflits, des crises. Comment expliquer une telle faillite ? Le diagnostic et l'analyse de la situation imposent de prendre en compte certaines considérations historiques, socio-culturelles et politiques.

D'un point de vue historique, contrairement à l'idée reçue d'une importation de la démocratie, de ses procédures et de ses corollaires, la requête du suffrage démocratique n'est pas étrangère à certains systèmes politiques africains traditionnels. Avant l'importation des systèmes occidentaux de participation, et plus particulièrement du vote, il n'était pas exceptionnel de rencontrer des formules de contrôle du pouvoir ou de prise de décision de type démocratique par le peuple :

« La plupart des nations africaines avant la colonisation étaient constituées en royaumes dont l'organisation n'était pas éloignée de celle de la monarchie parlementaire britannique. Les affaires de la cité se réglaient autour « des arbres à palabres » avec la participation des populations ou leurs représentants : c'était le temps de légiférer, de décider, de juger... Dès lors, on peut sans équivoque établir un parallèle entre la structure des « chefs traditionnels et notables » et celle des « chefs d'État et notables ». Le pouvoir était délégué, les peuples étaient associés à la gestion des royaumes » (Biléou Sakpane-Gbati, 2011).

De même, l'organisation politique chez les peuples KRU de Côte d'Ivoire est caractérisée par un système démocratique où le chef est élu et les décisions, soumises à des débats publics. Les sociétés pastorales sahélo – sahariennes, Peul et Touareg notamment ; pratiquaient des modes de gouvernance qui consacrent la participation des différents clans à la désignation des dirigeants.

Elles disposaient également de mécanismes de sanctions. Les bons chefs régnaient plus longtemps alors que ceux défailants se faisaient vite détrôner pour préserver l'intérêt général.

Sur le plan des considérations socio-culturelles, les représentations liées au pouvoir pourraient élucider l'énigme. Ainsi, analysant le rapport au pouvoir dans certaines sociétés bantou, l'on identifie, par exemple, le paradigme de « l'homme fort » où le chef est un conquérant qui doit être craint :

« Un chef faible était renversé et la chefferie changeait de main et/ou de lignée. La pratique de coups d'État n'était donc pas absente. Le pouvoir s'arrachait aux différents prétendants. La légitimité d'un chef était fonction de sa capacité à tenir son royaume d'une main de fer. Sa crainte était fonction de sa force de frappe » Kakdeu (2020).

Une autre réalité de l'Afrique traditionnelle est celles des lignées destinées à la gouvernance. Sur la base de ce modèle féodal, certaines communautés et par ricochet certains chefs d'États se disent destinés au pouvoir et peinent à accepter l'alternance.

Indépendamment de ces représentations, des pratiques sociopolitiques comme les détournements de deniers publics, l'impunité et autres scandales dans la sphère politique ont présenté les responsabilités étatiques comme « un gâteau à partager ».

Les postes électifs ou nominatifs sont généralement perçus comme une situation de rente menant à l'enrichissement illicite. Dès lors, des biais entachent les processus électoraux et débouchent sur des crises voire des conflits. Ce sont : les découpages électoraux arbitraires, les commissions électorales dites indépendantes sujettes à caution, la modification opportuniste des lois fondamentales, l'État civil et le problème des pièces d'identités, les cartes d'électeurs distribuées arbitrairement, le bourrage des urnes, la mauvaise répartition des bureaux de vote ou leur création fictive, le refus d'accréditer des observateurs étrangers, etc. Et que dire des discours à fort ancrage identitaire et qui riment avec ethnie, liens de parenté ou toute autre considération socioculturelle ? Oserions-nous enfin aborder la question

sensible du système néocolonial dans lequel l'indépendance réelle et la souveraineté des ex colonies font débat ?

Malgré tout, l'Afrique post conférences nationales (1990) a expérimenté une vague de transitions démocratiques avec le retour au multipartisme et au principe des élections libres et transparentes. Elle a ainsi replacé la question du vote au centre de la politique africaine. Dans certains cas, encore rares malheureusement, les partis au pouvoir perdent des élections. L'alternance est recherchée et les résultats sont acceptés même s'ils sont défavorables aux sortants comme on a pu le constater au Bénin et à Madagascar. Les décisions du juge électoral sont respectées comme au Mali où la Cour Suprême a annulé l'ensemble des élections législatives de 1997. Ce sont là, autant d'événements qui attestent d'une évolution sensible dans les comportements politiques vis-à-vis de la pratique électorale, du droit et de son juge et d'une nouvelle vision de la question politique en Afrique. Malgré ces notes optimistes, les élections restent encore problématiques sur le continent africain.

Dans un souci d'amélioration constante et de valorisation de la recherche sur l'ensemble de l'espace CAMES, le Plan Stratégique de Développement du CAMES (PSDC) « *ambitionne en général, dans ses sept (7) orientations stratégiques, et en particulier dans les actions suivantes : mettre en place un système d'information pour les programmes, améliorer la gouvernance des programmes ; soutenir et valoriser la formation ; promouvoir le développement des écoles et formations doctorales dans l'espace ; accroître l'impact de la recherche* ». Dans ce cadre, le programme thématique de recherche (PTR) Langues, Sociétés, Cultures et Civilisations (LSCC) lance le projet : « **Considérations sociales, culturelles et politiques sur les élections en Afrique** ».

Il s'agit pour les universitaires de mener des recherches approfondies autour des dix axes identifiés.

- **Axe 1** : Les dynamiques électorales en Afrique post conférences nationales (**Essohanam BATCHANA, Université de Lomé, Togo**)
- **Axe 2** : Autour du pouvoir : questionner l'Afrique traditionnelle (**Alain SISSAO, INSS/CNRST, Burkina Faso**)

- **Axe 3** : Démocratie, Médias et systèmes de gouvernance (**André TASSOU, Université Yaoundé 1, Cameroun**)
- **Axe 4** : Évaluation des mécanismes régionaux de gestion et de prévention des crises (**Jean François OWAYE, UOB, Gabon**)
- **Axe 5** : Éthique et élections (**Marcel N’guimbi, Université Marien N’GOUABI, Congo Brazza**)
- **Axe 6** : Rhétorique des élections (**Nanourougo COULIBALY, UFHB, Côte d’Ivoire**)
- **Axe 7** : La problématique du genre dans les processus électoraux (**Yvette ONIBON DOUBOGAN, Université de Parakou, Bénin**)
- **Axe 8** : Identités (ethnique, culturelle, religieuse) et enjeux électoraux (**Patrice CORREA, UGB, St Louis, Sénégal**)
- **Axe 9** : Gouvernance de la paix et de la sécurité dans un contexte de vulnérabilités lié au terrorisme (**Boubacar DIALLO, UAM, Niamey, Niger**)
- **Axe 10** : Les problématiques de la souveraineté des Etats d’Afrique et des processus d’intégration régionale (**Hervé A. KOMBIENI, Université d’Abomey-Calavi, Bénin**)

Références bibliographiques

- BONIFACE Pascal. & VEDRINE Hubert., 2009, *Atlas des crises et conflits*, Paris : Armand Colin & Fayard, 160 p.
- CEDEAO, 2012, Les Systèmes de conflits en Afrique de l’Ouest : le cas de la bande
- DARRACQ Vincent & Magnani Victor, 2011, ‘‘Les Elections en Afrique un mirage démocratique’’, in *Politique Étrangère*, Cairn.info, pages 839-850,
- EWANGUI Céphas Germain, 2013, *Démocratie et élections en Afrique*, Paris : L’Harmattan
- GALY Michel, 2003, Les espaces de la guerre en Afrique de l’Ouest, dans *Hérodote* 2003/4 (N° 111), pp.41-56.

- KADEU Louis-Marie, 2020, De l'idée du pouvoir dans les sociétés africaines, in *Libre Afrique, Une regard alternatif sur le continent*, 4 p.
- OSTROM Elinor, 1990, *Governing the commons: The evolution of institutions for collective actions*, Cambridge actions, Cambridge University Press, 295 p.
- QUANTIN Patrick, 2004, *Voter en Afrique : comparaisons et différenciations*, Paris : L'Harmattan, 360 p.
sahélo – saharienne, OECD iLibrary, 29 p.
- SAKPANE-GBATI Biléou, 2011, « La démocratie à l'africaine », *Revue Éthique publique*, vol. 13, n° 2, Dialogues pour réinventer la démocratie, <https://doi.org/10.4000/ethiquepublique.679>
- SIEGLE Joseph & COOK Candace, 2020, *Evaluation des élections de 2020 en Afrique*, Centre d'Études Stratégiques de l'Afrique, Rapport, 13 p.

Introduction générale

Hervé A. KOMBIENI

Dans un souci d'amélioration constante et de valorisation innovante de la recherche, le Plan Stratégique de Développement du CAMES (PSDC) « *ambitionne en général, dans ses sept (7) orientations stratégiques, et en particulier dans les actions suivantes : mettre en place un système d'information pour les programmes, améliorer la gouvernance des programmes ; soutenir et valoriser la formation ; promouvoir le développement des écoles et formations doctorales dans l'espace CAMES ; accroître l'impact de la recherche* ».

En application des recommandations de la dernière Assemblée des membres des Programmes Thématiques de Recherche du CAMES (PTRC), le Secrétaire Général du CAMES a pris un Arrêté portant nomination des membres des Bureaux des PTRC et de leurs points focaux nationaux, conformément aux différents consensus dégagés dans chacun des PTRC, lors des 4^{ème} Journées Scientifiques du CAMES (JSDC-4), tenues à Ouidah, au Bénin en décembre 2019. Cet acte devenait nécessaire pour donner de la légitimité aux différents animateurs des PTRC tant au niveau national qu'international. Dans ce cadre, le groupe de recherche **LANGUES, SOCIÉTÉS, CULTURES ET CIVILISATIONS** lance le projet d'un ouvrage collectif sur les **Considérations sociales, culturelles et politiques sur les élections en Afrique**.

Les résultats scientifiques attendus viendront par ailleurs en appui aux programmes universitaires de formation et de recherche des institutions scientifiques du CAMES (Universités, Instituts, Laboratoires et groupes de recherche). Une dizaine d'axes pertinents d'études et de recherche sont identifiés pour être creusés par des spécialistes provenant des disciplines de pointe des sciences humaines et sociales. **L'axe 10 de ces pôles thématiques porte sur « Les problématiques de la souveraineté des États d'Afrique et des processus d'intégration régionale ».**

La problématique de la Souveraineté des États d'Afrique, et plus précisément, celle des États des zones CEDEAO, CEMAC, SADC et du Maghreb, est mise en relief dans cette réflexion. En effet, ces États sont pour la plupart des anciennes colonies françaises, anglaises et portugaises. Leur Souveraineté, découlant du processus de décolonisation, semble être une forme d'État importé. Le processus de la mondialisation, qui fait de nos jours, de plus en plus, l'objet de plusieurs débats, entraîne les États du sud dans un cercle

vieux, dans lequel, ils y sont depuis la période postcoloniale. A cet effet, B. Badié (1992) souligne, dans son ouvrage intitulé *L'Etat importé*, qu'il est aisé de constater que :

« le processus de la mondialisation marque en fait les limites en laissant apparaître plusieurs inconséquences : activant l'importation des modèles occidentaux dans les sociétés du Sud, il en révèle l'inadéquation ; incitant les sociétés périphériques à s'adapter, il suscite des espoirs d'innovation tout en risquant de les tromper ; précipitant l'unification du monde, il encourage la renaissance et l'affirmation des individualités ; dotant l'ordre international d'un centre de pouvoir plus structuré que jamais, il tend à le conflictualiser davantage. En cherchant à mettre un terme à l'Histoire, il lui redonne soudain des sens multiples et contradictoires » (B. Badié, 1992, p.10).

Cette assertion explicite la manière dont est calqué le modèle étatique des pays africains en général.

Au lendemain des indépendances, les pays africains adoptèrent la forme d'organisation de leurs anciennes métropoles : l'État. Deux arguments expliquaient ce choix. D'une part, les pays africains comptaient sur l'assistance de leurs anciennes métropoles pour pouvoir installer et surtout maîtriser l'État naissant. D'autre part, les organisations internationales (ONU, Banque Mondiale, FMI, etc.) ne reconnaissent d'autres acteurs que les États. Ainsi, pour participer à la vie de ces organisations, les pays africains étaient obligés d'adopter l'État. Cette participation leur permettait, par ailleurs, de défendre leur Souveraineté internationale, longtemps défendue et sauvegardée individuellement par les États africains.

Dans les États africains, on constate un accaparement de la Souveraineté de l'Etat par le pouvoir exécutif, plus particulièrement par le Chef de l'État. C'est le continent où, encore en ce 21^{ème} siècle, l'histoire du pouvoir politique est celle de sa confiscation, de sa privatisation et de sa sacralisation par un individu ou un groupe d'individus. Dans ces États, le Chef de l'État semble incarner en lui seul la Souveraineté de l'État sinon l'État-même.

L'État, perçu comme la forme la plus évidente du pouvoir, classiquement, peut donc être défini à partir de ses éléments constitutifs à savoir : un territoire, une population, un gouvernement souverain et reconnu par la communauté internationale. L'État est une des formes d'organisation politique et juridique d'une société (en tant que communauté de citoyens ou de sujets) ou d'un pays

et sa légitimité repose sur la Souveraineté (du peuple ou de la nation par exemple).

Face aux différents enjeux qui se présentent à eux, il est récurrent que les États soient contraints de se regrouper en union, en communauté ; bref en des organisations tant régionales que sous- régionales en vue de faire un bloc et défendre ensemble leurs intérêts communs. C'est le cas des États africains regroupés pour former l'Union Africaine (UA). Et plus particulièrement, il convient de citer la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Communauté Économique et Monétaire des États de l'Afrique Centrale (CEMAC), l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC), le Conseil de l'Entente (CE), les États du Maghreb, etc. Parfois des sous-regroupements s'observent dont entre autres : les États d'Afrique ayant une monnaie unique qu'est le Franc CFA (Coopération Financière d'Afrique) et pour l'essentiel ayant en commun une même métropole qu'est la France, par conséquent une même langue officielle, le français. Ces différents regroupements se font dans le souci de consolider les relations entre les pays et d'accroître la côte part de la sous-région sur la scène internationale. Ils se voient dans l'obligation d'accélérer les mécanismes qui conduiraient à une intégration sous régionale digne d'elle.

Aujourd'hui, en ce début du troisième millénaire, le principal défi économique des États du monde entier consiste à se maintenir ou se mettre, pour les pays les plus pauvres qui ne le sont pas encore, en position de participer, de manière à bénéficier le plus possible, à l'accélération phénoménale de la mondialisation ou de la globalisation de l'économie.

Cet argumentaire autour de l'axe « **Les problématiques de la souveraineté des États d'Afrique et des processus d'intégration régionale** » s'inscrit dans le cadre du programme thématique de recherche (PTR) Langues, Sociétés, Culture et Civilisations (LSCC) dont le thème général du projet est : « **Considérations sociales, culturelles et politiques sur les élections en Afrique** ». Il est mené dans un souci d'amélioration constante et de valorisation de la recherche sur l'ensemble de l'espace CAMES à travers le Plan Stratégique de Développement du CAMES (PSDC) autour de sept (7) orientations stratégiques.

Il s'agit pour les universitaires de mener des recherches approfondies autour des dix axes identifiés dont l'axe sur « **Les problématiques de la souveraineté des états et des processus d'intégration régionale** ».

Le présent ouvrage collectif répond à cette réflexion entre chercheurs autour de la problématique de la souveraineté des États et des processus d'intégration régionale en Afrique à travers leur contribution.

Plusieurs champs ou sous-axes de réflexion se dégagent de cet axe :

- Sous-Axe 1 : Migration et intégration territoriale en Afrique
- Sous-Axe 2 : Gouvernance territoriale en période électorale
- Sous-Axe 3 : Intégration régionale
- Sous-Axe 4 : Souveraineté des États

Références bibliographiques

- BADIE Bertrand, 1992, *L'Etat importé, Essai sur l'occidentalisation de l'ordre politique*. Collection « L'espace du Politique », Paris, Fayard, 334 p.

SOUS-AXE 4 :

SOUVERAINETÉ DES ÉTATS

LA QUESTION DE LA NUMERATIE DANS LA SOUVERAINETE MONETAIRE DES PAYS AFRICAINS : CAS DU BENIN

Zinsou Marcellin HOUNZANGBE

Faculté des Lettres, Langues, Arts et Communication (FLLAC)
Département des Sciences de Langage et de la Communication (DSLCL)
Laboratoire Ablòde
Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
zmarcellin@yahoo.fr,

Résumé

Savoir compter dans une langue nationale, notamment, maternelle africaine, dans un contexte de globalisation, est un acte autonome et souverain car il confère un degré d'aisance et de confiance aux autochtones. Le constat actuel révèle que la numératie dans les langues nationales connaît des difficultés de pratique et d'exploitation quotidiennes face à la domination écrasante des langues étrangères et officielles pour la plupart. En s'appuyant sur la perspective théorique de M. Houis (1977) et de la définition de la lexicologie proposée par Dubois (2012), cette étude présente les systèmes de numératie dans trois langues parlées au Sud du Bénin : *aja*, *fɔn* et *xwla*. Un répertoire des unités linguistiques de numératie est fait suivi d'une analyse lexicologique et sémantique en vue de déterminer le système de comptage ordinaire et monétaire et de comptabilité.

Mots clés : numératie, souveraineté monétaire, langues, lexicologie, sémantique.

Abstract

THE ISSUE OF NUMERACY IN THE MONETARY SOVEREIGNTY OF AFRICAN COUNTRIES: CASE OF BENIN

Knowing how to count in a national language, especially in an African mother tongue, in a context of globalization, is an autonomous and sovereign act since it confers on the natives a degree of ease and confidence. The current observation reveals that numeracy in national languages is experiencing difficulties in daily practice and operations, faced with the crushing domination of foreign languages, most of which are, besides, official. Based on the theoretical perspective of M. Houis (1977) and the definition of lexicology formulated by Dubois (2012), this study presents the numeracy systems in three languages spoken in southern Benin: *Aja*, *Fɔn*, and *Xwla*. A directory of linguistic numeracy units is made, followed by a lexical and semantic analysis

which aim to determine the system of ordinary and monetary counting and of accounting.

Keywords: numeracy, monetary sovereignty, languages, lexicology, semantics

Abréviations

morph. : morphème

rel. :relateur

Introduction

Les enjeux socioéconomiques et politiques ont toujours été au centre des échanges de quelque nature entre les humains. A travers le temps et les époques, le système monétaire, notamment les transactions, a toujours été l'élément majeur et incontournable des relations humaines. Il est déterminant dans le développement surtout économique de chaque communauté quelle que soit sa position géographique. Il intervient et fortement dans la souveraineté d'un pays. Il est la vitrine économique d'une nation par rapport à la devise. En d'autres termes, le rapport monétaire que la nation entretient avec d'autres pays. La question de la souveraineté qui intéresse la présente réflexion, est un élément très crucial en ce sens qu'elle participe de l'autonomisation, de la liberté et de l'indépendance d'une communauté, d'un territoire ou d'un pays. Elle est non seulement l'élément capital dans l'appréciation du produit intérieur brut mais également le dynamisme social et linguistique d'un pays. A partir de ce paradigme de souveraineté, les pays notamment les colonies africaines ayant connu une domination linguistique flagrante, ne semblent pas profiter et intrinsèquement d'une souveraineté totale et réelle. Car l'aspect primordial et fondamental qui garantit la puissance d'un peuple est la langue, support du développement social, culturel, culturel et économique. De facto, le volet économique qui a pour socle l'outil d'échange et des diverses transactions qu'est la monnaie est important. Ainsi, la souveraineté monétaire est un indice qui détermine non seulement la qualité de vie des populations d'un pays mais également leur indépendance à tout point de vue. Il est observé que beaucoup de pays africains ont perdu cette souveraineté de fond et par conséquent leur pouvoir d'agir librement sur le plan économique.

Compter aisément dans une langue nationale est devenue difficile ou même une corvée pour la frange de la jeune génération (les élites de la fin du vingtième et le début du vingt et unième siècle) qui a été moulée dans la spirale de la globalisation, de la modernisation et du rejet inconscient de sa culture authentique. C'est peut-être ce constat amer qui a conduit L'UNESCO à choisir pour le compte de la journée mondiale des langues maternelles de l'année 2019, le thème : « *Les langues autochtones, ça compte pour le développement, la construction de la paix et la réconciliation* ». Un appel est

ainsi lancé pour inviter les peuples sous domination linguistique, à franchir le pas en mettant au centre des différentes tâches quotidiennes leurs langues maternelles. Cette invite nécessite un travail de fond tant sur le plan linguistique que socioéconomique.

En étudiant les numéraux composés asyntaxiques, A. Akoha (1980, p 283) avance que les numéraux, dans leur grande majorité, sont des composés asyntaxiques : les éléments désignant les nombres sont juxtaposés et s'additionnent directement. En faisant une étude comparative de la détermination nominale, A. Houssou (1990, p 42) constate que les numéraux constituent une sous-classe des nominaux et qu'ils interviennent dans les syntagmes numéraux hétérofonctionnels et homofonctionnels. En abordant les questions de chiffres, J. Amoni (1991, p 120) dit que les numéraux sont des unités linguistiques dont le fonctionnement ressemble fortement à celui des nominaux. En réfléchissant sur la question au point de vue linguistique, T. Tchitchi (2002, p 545) parle de fonctionnement des systèmes de numération et l'usage quotidien qu'en font les locuteurs de la langue *aja*. Après avoir précisé le contexte dans lequel s'inscrit le système de numération (la numération traditionnelle), T. Tchitchi (op.cit) indique que la notion de constituant numéral est une sous-catégorie de la grande classe des nominaux et qu'il intègre tous les éléments du système comptable. De manière plus explicite, l'analyse du constituant numéral prend en compte les nombres cardinaux, les nombres ordinaux et les nombres itératifs puis le fonctionnement de ceux-ci pour répondre aux besoins des locuteurs et opérateurs économiques selon le volet de la comptabilité.

Azéhoungbo (2016, p 224) en évoquant la symbolique du nombre, indique que les nombres ont des valeurs propres dans chaque culture. La connaissance de la signification symbolique de chaque nombre permet de cerner le sens des événements. Ainsi, la civilisation chrétienne a toujours insisté sur la réalité de Dieu avec la trinité : Père, Fils et Saint-Esprit ; les trois rois mages ; les trois chutes de Jésus de la Croix. Chez les Fɔn, le nombre 30 a un symbolisme très fort qui est enfoui dans la conscience linguistique collective et est utilisé comme représentant un grand nombre, un nombre approximatif de l'infini, une image hyperbolique. Il ajoute que dans les connaissances ésotériques, le nombre trente représente l'équilibre parfait dans l'organisation cosmique dans la kabbale et est associé à la lettre lamed, en forme de faucille pour exprimer la maturité de la récolte.

Ces quelques constats montrent bien que les africains en général et les communautés vivant au Sud de la République du Bénin en particulier, possèdent un système de comptabilité endogène, intégrant leur réalité et leur permet de satisfaire aisément aux différents besoins. Malheureusement, ces richesses immatérielles, intrinsèques qui recèlent les âmes d'un peuple sont supplantées par les avancées de la culture étrangère et ceci, depuis des

décennies. Leur quotidien est subtilement régi au vingt et unième siècle par les bonds notamment de cinq et de dix en ce qui concerne le système numéraire du franc CFA.

Face à la question de devise qui se pose aujourd'hui avec acuité notamment avec le franc CFA, la présente étude tente de mener une réflexion sur la manière dont les africains notamment ceux utilisant les langues du continuum Gbe (*ajagbe*, *fɔngbe*, *xwlagbe*) procèdent pour compter de l'argent, des produits ou des objets. Pour ce faire, des questions suivantes méritent d'être posées : qu'est-ce qui justifie le choix des langues en présence ? Quel est le type du système de comptage au niveau de chacune des langues ? Quelle est la structure lexicologique du système de comptage dans les langues et quels liens lexicologiques peut-on déduire ?

Pour la suite du développement, une approche théorique et méthodologique indique le modèle théorique et la démarche méthodologique qui canalisent le travail. Ensuite, la rubrique résultats et analyse présente le répertoire des unités linguistiques utilisées pour compter dans les trois langues suivi d'une analyse notamment lexicologique. Cette analyse détermine la méthode de comptage adoptée dans le système de la numératie. Enfin, une discussion est faite pour dégager le lien à établir entre ces systèmes de numératie de chacune des langues.

1 - Approche théorique et démarche méthodologique

Le développement théorique de cet article emprunte la définition que propose J. Dubois (2012, p. 281) : « *La lexicologie est l'étude du lexique, du vocabulaire d'une langue, dans ses relations avec les autres composants de la langue, phonologique et surtout syntaxique, et avec les facteurs sociaux, culturels et psychologiques* » ou encore « *Comme terme linguistique général, le mot lexique désigne l'ensemble des unités formant le vocabulaire, la langue d'une communauté, d'une activité humaine, d'un locuteur, etc.* ». A cela s'ajoute la perspective théorique de M. Houis (1974, p. 14) qui indique que la lexicologie est un palier de la description qui rend compte de la formation des éléments constitutifs de l'énoncé, c'est-à-dire des constituants syntaxiques et des syntagmes de constituants. Ceci sous-entend une étude lexicologique des unités linguistiques qui interviennent dans le système de la numératie.

La démarche méthodologique, quant à elle, a consisté dans un premier temps, à choisir de manière aléatoire trois langues du continuum Gbe que sont le *ajagbe*, le *fɔngbe*, le *xwlagbe*. Dans un second temps, une descente est faite auprès desdites communautés (*aja*, *fɔn*, et *xwla*) situées au Sud du Bénin. Les informateurs, au nombre de cinquante huit (58) et inégalement répartis, sont essentiellement les commerçantes, commerçants et quelques artisans des marchés de Dogbo et d'Aplahoué pour la communauté *aja* ; ceux des marchés d'Abomey et de Bohicon pour la communauté *fɔn* et enfin ceux des marchés

de Grand-popo et de *joḍá* pour la communauté *xwla*. Au moyen des questionnaires et des entretiens guidés, les données linguistiques monétaires utilisées lors des transactions et échanges commerciaux ont été recueillies.

2–Résultats et Analyse

Cette partie présente, d’une part le répertoire des unités linguistiques numéraires et une analyse lexicologique desdites unités, d’autre part.

2.1 - Le répertoire des unités linguistiques numéraires

Il est question de présenter au niveau de chacune des langues, les unités linguistiques que les communautés utilisent pour opérer les diverses transactions ou lors de simples énumérations. Ces unités sont illustrées au moyen d’intervalles (1 à 9, 10 à 19, 20 à 29, 30 à 39, 40 à 49, 50 à 59 et de 60 à 100) dans les tableaux suivants. Méthodiquement, après les chiffres arabes, suivront les correspondances de ceux-ci dans les langues en étude.

Tableau I : Intervalle de 1 à 9

Chiffres arabes	Enumération en langues		
	fongbe	ajagbe	xwlagbe
1	oḍé	èḍé	εḍé/ɔḍé /ɔḍé
2	owè	évè	ɔwè
3	atòn	ètòn	ɔtòn
4	enè	ènè	enè
5	atón	àtón	atón
6	ayizén	aden	atrókpó
7	ténwè	adre	acówè
8	tántòn	ènyí	atíntòn
9	ténnè	àshidéké/nyíḍé	ací-enè

Source : Données d’enquête de terrain, juillet 2020

Ce tableau présente les morphèmes représentatifs des chiffres arabes de 1 à 9 dans les trois langues en étude. Pour les chiffres 1, 3, 4 et 5, les trois langues partagent des bases lexicales communes que sont respectivement : *ḍé*, *tòn*, *ne* et *tón*. Pour le chiffre 2, le *fòn* et le *xwla* partagent la même base lexicale : “wè”. Les dérivatifs thématiques subséquents à ces bases lexicales varient d’une langue à une autre et ne modifient en rien le sens des chiffres. Cependant, les unités linguistiques qui correspondent aux chiffres 6, 7, 8 et 9 n’ont aucune base lexicale en commun.

Tableau II : Intervalle de 10 à 19

Chiffres arabes	Enumération en langues		
	fongbe	ajagbe	xwlagbe
10	wo	èwó	ɔsy ɔsí
11	wòḍkpó	wiḍeka	syɔ lokpó

12	wéwè	wivè	sy ɔwè
13	watɔn	witɔn	sy ɔtɔn
14	wénè	winè	sy enè
15	afɔtɔn	wiatɔn	sy atɔn
16	afɔtɔnnukúndɔkpó	wiaden	sy atɔnvɔlɔkpó
17	afɔtɔnnukúnwè	wiadre	sy atɔnvɔwè
18	afɔtɔnnukúnatɔn	winyí	sy atɔnvɔtɔn
19	afɔtɔnnukúnenè	wiashidèkè	sy atɔnvɔenè

Source : Données d'enquête de terrain, juillet 2020

En dehors du chiffre 10 où le *fɔn* et l'*aja* ont en commun la base lexicale "wo" tous les autres morphèmes désignant les chiffres de 11 à 19 ne partagent aucune base lexicale.

Tableau III : Intervalle de 20 à 29

Chiffres arabes	Enumération en langues		
	fɔngbe	ajagbe	xwlagbe
20	ko	èwi	ewi
21	ko nukúndɔkpó	èwivɔndèkà	wivɔlɔkpó
22	ko nukúnwè	èwivɔnvè	wivɔwè
23	ko nukúnatɔn	èwivɔntɔn	wivɔtɔn
24	ko nukúnenè	èwivɔnnè	wivɔenè
25	ko atɔ́ɔn	èwivɔnatɔn	wivɔatɔn
26	ko atɔ́ɔnnukúndɔkpó	èwivɔnadén	wivɔatɔ́ɔkpó
27	ko atɔ́ɔnnukúnwè	èwivɔnadre	wivɔacy owè
28	ko atɔ́ɔnnukúnatɔn	èwivɔnnyí	wivɔatɔ́ɔntɔn
29	ko atɔ́ɔnnukúnenè	èwivɔnàshidèké	wivɔacy enè

Source : Données d'enquête de terrain, juillet 2020

Tous les chiffres de cet intervalle partagent la même base lexicale qu'est "wi" dans les langues *aja* et *xwla*. Notons que deux dérivatifs thématiques s'opposent : /è-/ pour l'*aja* vs /ø-/ pour le *xwla*. Les morphèmes de la langue *fɔn* ne présentent aucune ressemblance morphologique avec ceux des deux autres langues.

Tableau IV : Intervalle 30 à 39

Chiffres arabes	Enumération en langues		
	fɔngbe	ajagbe	xwlagbe
30	gbàn	ègbàn	ègbàn
31	gbannukúndɔkpó	ègbànèhò	gbànvɔlɔkpó
32	gbannukúnwè	ègbànèhò èvè	gbànvɔwè
33	gbannukúnatɔn	ègbànèhò ètɔn	gbànvɔtɔn
34	gbannukúnenè	ègbànèhò ènè	gbànvɔenè
35	gbanatɔ́ɔn	ègbànèhò àtɔn	gbànvɔatɔn
36	gbanatɔ́ɔnnukúndɔkpó	ègbànèhò adén	gbànvɔatɔ́ɔkpó

37	gbanatóónnukúnwè	ègbànèhò adré	gbànvoacy owè
38	gbanatóónnukúnatòn	ègbànèhò ènyi	gbànvoatintòn
39	gbanatóónnukúnenè	ègbànèhò àshidéké	gbànvoacy enè

Source : Données d'enquête de terrain, juillet 2020

Tous les morphèmes représentant les chiffres dans les trois langues de cet intervalle ont une base lexicale commune. Il s'agit du lexème "gbàn" correspondant "trente". Ces morphèmes s'opposent entre eux à travers les dérivatifs thématiques : (/è-/ vs /ø-/).

Tableau V : Intervalle 40 à 49

Chiffres arabes	Enumération en langues		
	fongbe	ajagbe	xwlagbe
40	kandé	èkà	kandé
41	kandénukúndokpó	èkàèhò dèkà	kandélókpó
42	kandéwè	èkàèhò èvè	kandéowè
43	kandéatòn	èkàèhò ètòn	kandéotòn
44	kandéenè	èkàèhò ènè	kandéenè
45	kandéatón	èkàèhò àtòn	kandéatòn
46	kandéayizén	èkàèhò adén	kandéatrókpó
47	kandéténwè	èkàèhò adré	kandéacy owè
48	kandétantòn	èkàèhò enyi	kandéatintòn
49	kandéténè	èkàèhò ashidékè	kandéacy enè

Source : Données d'enquête de terrain, juillet 2020

Dans cet intervalle, seules, les langues *fɔn* et *xwla* ont en commun la même base lexicale qu'est : "kandé" correspondant à "quarante". Dans la langue aja, la base lexicale est totalement différente de celle des deux autres langues.

Tableau VI : Intervalle 50 à 59

Chiffres arabes	Enumération en langues		
	fongbe	ajagbe	xwlagbe
50	kandéwo	èkàèhò wó	kandéosy osí
51	kandéwoḍokpó	èkàèhò wó èhò dèkà	kandésyolókpó
52	kandéwéwè	èkàèhò wó èhò èvè	kandé sy owè
53	kandéwatòn	èkàèhò wó èhò ètòn	kandé sy otòn
54	kandéwénè	èkàèhò wó èhò ènè	kandé sy enè
55	kandéafontò	èkàèhò wó èhò àtòn	kandé sy atòn
56	kandéafontò nukúndokpó	èkàèhò wó èhò adén	kandé sy atónvolókpó
57	kandéafontò nukúnwè	èkàèhò wó èhò adré	kandé sy atónvoowè
58	kandéafontò nukúnatòn	èkàèhò wó èhò ènyi	kandé sy atónvootòn
59	kandéafontò nukúnenè	èkàèhò wó èhò ashidékè	kandé sy atónvoenè

Source : Données d'enquête de terrain, juillet 2020

Les remarques faites au niveau du tableau V sont les mêmes au niveau du tableau VI. En effet, la base lexicale “*kandé*” correspondant à “quarante” est commune aux langues *fɔn* et *xwla*. La langue *aja*, par contre présente un lexème qui est proche de la base lexicale identifiée. Il s’agit de la base lexicale *èka* correspondant aussi à “quarante”. La déduction faite est que les deux bases lexicales relevées sont proches.

Tableau VII : Intervalle 60 à 100

Chiffres arabes	Énumération en langues		
	fɔngbe	ajagbe	xwlagbe
60	kandé ko	èkà èhò wi	kandéwi
70	kandégban	èkà èhò gban	kandégban
80	kan wè	èkàvè	kɔnwe
90	kan wèwo	èkàvè èhò wó	kɔnweosy ɔsí
100	kanwè ko	èkàvè èhò wi	kɔnwewi

Source : Données d’enquête de terrain, juillet 2020

Ce tableau diffère des précédents car le saut qui détermine les intervalles n’est pas le même. En effet, il est constaté qu’à partir du chiffre 40 à 59 (40-49 ; 50-59), une fréquence constante du point de vue morphologique et de façon évolutive par bond est observée. Cette fréquence est répétitive par intervalle de 10 à partir du chiffre 60 jusqu’à 100 et même au-delà. C’est la raison pour laquelle le tableau 7 comporte des chiffres par bond de dix. En d’autres termes, les modifications morphologiques et les bonds constatés dans un intervalle de dix sont reprises au fur et à mesure que le système de comptage passe de quarante à cent et même au-delà.

En définitive, la collecte des données a permis de se rendre compte que les communautés dont il est question disposent dans leur lexique, des unités morphématiques et lexématiques susceptibles de désigner les chiffres. On pourrait dire qu’elles possèdent des outils nécessaires et adéquats dans la mise en œuvre du système d’énumération, de numération, d’opération, de comptabilité.

L’intention qui a conduit à ne pas aller au-delà du chiffre 100 résulte du fait qu’une lecture méthodique et scientifique des chiffres donne à constater que les chiffres consécutifs et subséquents ne sont que la combinaison des lexèmes et morphèmes des chiffres précédents.

2.2 - Analyse lexicologique

La présentation des données d’enquête permet de constater que le système de comptage se fait par des bonds de cinq, d’une part et par des bonds de dix, d’autre part, selon l’intervalle concerné ; et parfois les deux bonds sont combinés au sein d’un même intervalle. Tout en se basant sur le caractère

descriptif de l'objet de la linguistique, l'analyse lexicologique se charge de relever le fonctionnement de ce système à travers le découpage syntagmatique des morphèmes représentant les chiffres. L'occurrence des schèmes sera établie pour identifier la règle de fonctionnement dominante dans le système de comptage. En effet, l'analyse lexicologique des unités morphologiques et lexicales de chacune des langues détermine le mode de fonctionnement des unités lexicales et morphématiques qui participent à la désignation des chiffres dans les langues en étude. Dans cette perspective, elle tente de relever les unités lexicales récurrentes au niveau des chiffres et de déduire leur mode de fonctionnement en tenant compte des intervalles préalablement définis.

2.2.1. *L'intervalle de 0-9*

➤ **La langue fɔn**

A partir du tableau 1 des données, il y ressort que les morphèmes désignant les chiffres sont totalement différents et ne présentent aucune ressemblance entre eux.

➤ **La langue aja**

Deux morphèmes de cet intervalle sont presque identiques. Il s'agit de "aden" correspondant à "six" et de "adren" qui signifie "sept". La commutation donne l'opposition pertinente suivante : \emptyset / r. Les autres morphèmes sont totalement différents.

➤ **La langue xwla**

Les morphèmes désignant les chiffres sont carrément différents et on ne peut établir aucun lien morphologique, ni lexical.

2.2.2. *L'intervalle de 10-19*

➤ **La langue fɔn**

En considérant la nature des morphèmes, cet intervalle devrait être scindé en deux autour des unités lexicales centrales que sont : *wo* et *afɔɔn*. En effet, de 10 à 14, les morphèmes désignant les chiffres ont comme base lexicale le morphème "wo" correspondant à "dix". A cette base, s'ajoutent les morphèmes des autres chiffres à savoir de 1 à 4 pour former les nouveaux chiffres qui sont respectivement 11, 12, 13 et 14. Ainsi, les morphèmes obtenus en lien avec ces nouveaux chiffres sont la combinaison de la base lexicale "wo" et les morphèmes des chiffres de 1 à 4 pour donner : *wo+dokpó* = *wodokpó* (11); *wo+owè* = *wéwè* (12); *wo+atɔn* = *watɔn* (13); *wo+enè* = *wenè* (14). Les phénomènes phonétiques et phonologiques ont agi sur la base lexicale qui a perdu le phonème /-o/, dans certains cas, au profit des autres morphèmes qui sont entrés en combinaison avec cette base.

Le schème déductible est : base lexicale + morph. du chiffre (1 à 4).

De même, le même processus est constaté de 15 à 19. La base lexicale est *afɔtɔn* correspondant à ‘quinze’. A cette base, s’ajoutent les morphèmes des chiffres compris entre 1 et 4. Mais il est constaté la présence d’un morphème relateur (*nukún* correspondant à ‘œil’) qui lie la base lexicale au morphème des chiffres.

afɔtɔn nukún ɖokpó
/quinze /rel. /un/ ‘seize’

De manière déductive, le schème suivant peut être établi : base lexicale+morph.rel. + morph. du chiffre (1 à 4). *afɔtɔn + nukún + ɖokpó = afɔtɔnnukúnɖokpó* (16) ; *afɔtɔn + nukún + wè = afɔtɔnnukúnwè* (17) ; *afɔtɔn + nukún + atɔn = afɔtɔn nukún atɔn* (18) ; *afɔtɔn + nukún + enè = afɔtɔn nukún enè* (19). Contrairement au cas précédent, la combinaison a donné lieu à un seul phénomène linguistique au niveau du chiffre 17 (*owè* est devenu *wè*). Le récapitulatif est fait dans le tableau VIII qui suit. Le schème correspondant est : base lexicale + morph.rel. + morph. du chiffre (1 à 4).

Tableau VIII : Récapitulatif de la composition des chiffres de 10 à 19

Base lexicale	morph.rel	morph. du chiffre	Chiffres	Chiffres arabes
<i>wo</i>				10
<i>wo</i>		<i>ɖokpó</i>	<i>wɔɖokpó</i>	11
<i>wo</i>		<i>(o)wè</i>	<i>wéwè</i>	12
<i>wo</i>		<i>atɔn</i>	<i>watɔn</i>	13
<i>wo</i>		<i>enè</i>	<i>wenè</i>	14
<i>afɔtɔn</i>				15
<i>afɔtɔn</i>	<i>nukún</i>	<i>ɖokpó</i>	<i>afɔtɔnnukúnɖokpó</i>	16
<i>afɔtɔn</i>	<i>nukún</i>	<i>wè</i>	<i>afɔtɔnnukúnwè</i>	17
<i>afɔtɔn</i>	<i>nukún</i>	<i>atɔn</i>	<i>afɔtɔn nukún atɔn</i>	18
<i>afɔtɔn</i>	<i>nukún</i>	<i>enè</i>	<i>afɔtɔn nukún enè</i>	19

Source : Données d’enquête de terrain, juillet 2020

➤ **La langue aja**

La configuration des données suppose que la base lexicale plausible est *èwo* correspondant à ‘dix’. Mais ce morphème a connu des modifications linguistiques dont l’une des conséquences est la disparition du dérivatif thématique /è-/ et du phonème /-o/ remplacé par /-i/ au niveau de tous les chiffres de cet intervalle. Ainsi, la base lexicale devient *wi*. Intéressons-nous à chacun des morphèmes. *widèka* peut être décomposé ainsi qu’il suit : *wi + ɖèka*. Le morphème *ɖèka* n’est pas dans la liste du précédent intervalle et la question de son existence se pose. Il pourrait être un emprunt de la langue *gen* car signifie ‘un’. En tenant compte de cet emprunt, *widèka* correspond à 10+1 = 11.

wivè peut être décomposé de la manière suivante : *wi+vè*. En réalité, le morphème *èvè* qui signifie ‘‘deux’’ et lors de la combinaison avec la base lexicale *wi*, a perdu le dérivatif thématique /è-/ pour devenir *vè*. Ce processus de combinaison entre la base lexicale et le morphème désignant les chiffres est le même pour les autres morphèmes *witɔn* (*wi+atɔn*=13) ; *winɛ* (*wi+ ènɛ* =14) ; *winyí* (*wi + ènyí* =18). Lors de la combinaison, les morphèmes ont perdu respectivement les dérivatifs thématiques suivants : /a-/ , /è-/ et /è-/.

Dans cet intervalle, il est des morphèmes qui ont conservé leur dérivatif thématique. Il s’agit de : *wiatɔn* (*wi + atɔn* = 15); *wiaden* (*wi+aden* =16) ; *wiaden* (*wi+aden* =17) ; *wiashidéké* (*wi + ashidéké* =19). Le tableau IX en fait le récapitulatif.

Le schème global déductible est : base lexicale + morp. du chiffre (1 à 9).

Tableau IX : Récapitulatif de la composition des chiffres de 10 à 19

Base lexicale	morph. du chiffre	Chiffres	Chiffres arabes
<i>éwo</i>			10
<i>wi</i>	<i>déká</i>	<i>widéká</i>	11
<i>wi</i>	<i>vè</i>	<i>wivè</i>	12
<i>wi</i>	<i>tɔn</i>	<i>witɔn</i>	13
<i>wi</i>	<i>enè</i>	<i>winè</i>	14
<i>wi</i>	<i>atɔn</i>	<i>wiatɔn</i>	15
<i>wi</i>	<i>aden</i>	<i>wiaden</i>	16
<i>wi</i>	<i>adren</i>	<i>wiaden</i>	17
<i>wi</i>	<i>(è)nyí</i>	<i>winyí</i>	18
<i>wi</i>	<i>ashidéké</i>	<i>wiashidéké</i>	19

Source : Données d’enquête de terrain, juillet 2020

➤ La langue *xwla*

La présentation des données de cette langue nécessite qu’on les scinde en deux parties. La première partie s’étend de 10 à 15 et la seconde de 16 à 19. Le chiffre dix correspond à *ɔsyɔsí* et est une reduplication totale du morphème *ɔsi*. Ce morphème perd son dérivatif thématique /ɔ-/ et devient la base lexicale des chiffres de 11 à 19. Le lexème *syɔ lokpo* est composé de la base lexicale *sí* (dont la palatalisation avec quelque voyelle donne *sy*) et du morphème du chiffre un (*ɔ*) *lokpó*. Le morphème du chiffre n’a subi aucune transformation linguistique. Ce constat est le même pour les autres lexèmes suivants : *sy ɔwè*(*sí + ɔwè* =12) ; *sy ɔtɔn* (*sy + ɔtɔn* =13) ; *sy enè* (*sy + enè* =14) ; *sy atɔn* (*sy + atɔn* =15). Le schème qu’on peut établir est : base lexicale + morph. du chiffre (1 à 4).

La seconde séquence de cet intervalle concerne les chiffres de 16 à 19 et leur forme mérite une attention. Il est constaté que le morphème *atɔn* devient une

nouvelle base lexicale à laquelle s'ajoutent d'autres chiffres. Ainsi, le morphème *sy atónvɔlokpo* correspondant à "seize" est composé de quatre morphèmes dont deux bases lexicales :

sy atón vɔ lokpo
/dix/ cinq / rel. /un/ "seize"

Les autres morphèmes de la seconde séquence présentent également le même schéma. Le tableau X résume tous ces constats. Le schème qu'on peut déduire est : base lexicale 1 + base lexicale 2 + morph.rel. + morph. du chiffre (1 à 4).

Tableau X : Récapitulatif de la composition des chiffres de 10 à 19

Base lexicale 1	Base lexicale 2	morph.r el	morph. du chiffre	Chiffres	Chiffres arabes
<i>ɔsy</i>	<i>(ɔsí)</i>			<i>ɔsyɔsí</i>	10
<i>sí</i>			<i>lokpo</i>	<i>syɔ lokpo</i>	11
<i>sí</i>			<i>(ɔ)wè</i>	<i>sy ɔwè</i>	12
<i>sí</i>			<i>ɔtɔn</i>	<i>sy ɔtɔn</i>	13
<i>sí</i>			<i>enè</i>	<i>syenè</i>	14
<i>sí</i>	<i>atón</i>			<i>sy atón</i>	15
<i>sí</i>	<i>atón</i>	<i>vɔ</i>	<i>lokpo</i>	<i>sy atónvɔlokpo</i>	16
<i>sí</i>	<i>atón</i>	<i>vɔ</i>	<i>ɔwè</i>	<i>sy atónvɔɔwè</i>	17
<i>sí</i>	<i>atón</i>	<i>vɔ</i>	<i>ɔtɔn</i>	<i>sy atónvɔɔtɔn</i>	18
<i>sí</i>	<i>atón</i>	<i>vɔ</i>	<i>enè</i>	<i>sy atónvɔenè</i>	19

Source : Données d'enquête de terrain, juillet 2020

2.2.3. L'intervalle 20-29

➤ Langue fɔn

Les caractéristiques des données impliquent la scission de l'intervalle en deux : de 20 à 24 et de 25 à 29.

Le morphème qui matérialise le chiffre 20 est *ko* et est la base lexicale des lexèmes nominaux des chiffres de l'intervalle. Ainsi, le chiffre 21 se traduit par le lexème nominal suivant :

ko nukún dokpo
/vingt /morph.rel. /un/ "vingt et un"

Les chiffres 22, 23 et 24 se présentent de la même manière et le schème correspondant est : base lexicale + morph.rel. + morph. du chiffre.

La seconde séquence débute par le chiffre 25 dont les morphèmes constitutifs sont les bases lexicales pour la suite des autres chiffres. Il se présente comme suit :

ko atóón
/vingt /cinq/ “vingt-cinq”

Tel qu'indiqué précédemment, le chiffre 26 se présente comme suit :

ko atóón nukún ðokpó
/vingt /cinq /morph.rel. /un/ “vingt six”

Les chiffres 27, 28 et 29 se présentent de la même façon et le schème qu'on peut déduire est : base lexicale1 + base lexicale2 + morph.rel. + morph. du chiffre. Le tableau XI présente la synthèse.

Tableau XI : Récapitulatif de la composition des chiffres de 20 à 29

Base lexicale 1	Base lexicale 2	morph.rel	morph. du chiffre	Chiffres	Chiffres arabes
<i>ko</i>				<i>ko</i>	20
<i>ko</i>	<i>nukún</i>		<i>ðokpó</i>	<i>ko nukúnðokpó</i>	21
<i>ko</i>	<i>nukún</i>		<i>(o)wè</i>	<i>ko nukúnwè</i>	22
<i>ko</i>	<i>nukún</i>		<i>atón</i>	<i>ko nukúnatón</i>	23
<i>ko</i>	<i>nukún</i>		<i>enè</i>	<i>ko nukúnenè</i>	24
<i>ko</i>			<i>atóón</i>	<i>ko atóón</i>	25
<i>ko</i>	<i>atóón</i>	<i>nukún</i>	<i>ðokpó</i>	<i>ko atóónnukúnðokpó</i>	26
<i>ko</i>	<i>atóón</i>	<i>nukún</i>	<i>owè</i>	<i>ko atóónnukúnwè</i>	27
<i>ko</i>	<i>atóón</i>	<i>nukún</i>	<i>atón</i>	<i>ko atóónnukúnatón</i>	28
<i>ko</i>	<i>atóón</i>	<i>nukún</i>	<i>enè</i>	<i>ko atóónnukúnenè</i>	29

Source : Données d'enquête de terrain, juillet 2020

➤ **Langue aja**

Le morphème caractéristique du chiffre 20 est *èwi*. Il est la base lexicale de la liste de cet intervalle. Ainsi, le chiffre 21 se présente comme suit :

èwi vòn ðèká
/vingt /morph.rel. /un/ “vingt et un”

Les autres chiffres à savoir 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28 et 29 se présentent de la même façon et le schème correspondant est : base lexicale + morph.rel. + morph. du chiffre. Le tableau XII en a fait le point.

Tableau XII : Récapitulatif de la composition des chiffres de 20 à 29

Base lexicale 1	Base lexicale 2	morph. du chiffre	Chiffres	Chiffres arabes
<i>èwi</i>			<i>èwi</i>	20
<i>èwi</i>	<i>vòn</i>	<i>ðèká</i>	<i>èwivònðèká</i>	21

<i>èwi</i>	<i>vòn</i>	<i>vè</i>	<i>èwivònnevè</i>	22
<i>èwi</i>	<i>vòn</i>	<i>tòn</i>	<i>èwivòntòn</i>	23
<i>èwi</i>	<i>vòn</i>	<i>nè</i>	<i>èwivònnevè</i>	24
<i>èwi</i>	<i>vòn</i>		<i>èwivònàtòn</i>	25
<i>èwi</i>	<i>vòn</i>	<i>àdén</i>	<i>èwivònàdén</i>	26
<i>èwi</i>	<i>vòn</i>	<i>adren</i>	<i>èwivònadren</i>	27
<i>èwi</i>	<i>vòn</i>	<i>nyí</i>	<i>èwivònnyí</i>	28
<i>èwi</i>	<i>vòn</i>	<i>àshiqèké</i>	<i>èwivònàshiqèké</i>	29

Source : Données d'enquête de terrain, juillet 2020

➤ **Langue xwla**

Le chiffre 20 marque le début de cet intervalle et se matérialise par *èwi*. Il est la base lexicale de la liste de cet intervalle. Morphologiquement, le dérivatif thématique /e-/ disparaît tout au long de l'intervalle. Le chiffre 21 se traduit par :

wi *vɔ* *lókpó*
/vingt /morph.rel. /un/ "vingt et un "

Les chiffres qui suivent que sont : 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28 et 29 présentent le même format, récapitulé dans le tableau XIII et le schème déductible est : base lexicale + morph.rel. + morph. du chiffre.

Tableau XIII : Récapitulatif de la composition des chiffres de 20 à 29

Base lexicale	morph.rel	morph. du chiffre	Chiffres	Chiffres arabes
<i>ewi</i>			<i>ewi</i>	20
<i>wi</i>	<i>vɔ</i>	<i>lokpó</i>	<i>wivólókpó</i>	21
<i>wi</i>	<i>vɔ</i>	<i>(o)wè</i>	<i>wivɔwè</i>	22
<i>wi</i>	<i>vɔ</i>	<i>(a)tòn</i>	<i>wivɔtòn</i>	23
<i>wi</i>	<i>vɔ</i>	<i>enè</i>	<i>wivɔenè</i>	24
<i>wi</i>	<i>vɔ</i>	<i>atòn</i>	<i>wivɔatòn</i>	25
<i>wi</i>	<i>vɔ</i>	<i>atrókpó</i>	<i>wivɔatrókpó</i>	26
<i>wi</i>	<i>vɔ</i>	<i>acy owè</i>	<i>wivɔacy owè</i>	27
<i>wi</i>	<i>vɔ</i>	<i>atíntòn</i>	<i>wivɔatíntòn</i>	28
<i>wi</i>	<i>vɔ</i>	<i>acy enè</i>	<i>wivɔacy enè</i>	29

Source : Données d'enquête de terrain, juillet 2020

2.2.4. L'intervalle 30-39

➤ Langue fon

La présentation des données du tableau conduit à les scinder en deux : du 30 au 34 et du 35 au 39. Le morphème qui sert de base lexicale pour cette séquence est *gban* correspondant à "trente". Le chiffre 31 donne :

gban *nukún* *ḍokpó*
/trente /morph.rel. /un/ "trente et un"

Les chiffres 32, 33 et 34 ont la même forme et le schème correspondant est : base lexicale + morph.rel. + morph. du chiffre.

D'un autre côté, le chiffre 35 donne :

gban *atón*
/trente/ cinq/ "trente cinq"

Le chiffre 36 qui le suit, est :

gban *atón* *nukún* *ḍokpó*
/trente /cinq /morph.rel. /un/ "trente six"

Le tableau XIV a fait le point des constats dont celui des chiffres 37, 38 et 39. Ils ont les mêmes formes et le schème correspondant est : base lexicale1 + base lexicale2 + morph.rel. + morph. du chiffre.

Tableau XIV : Récapitulatif de la composition des chiffres de 30 à 39

Base lexicale 1	Base lexicale 2	morph.rel	morph. du chiffre	Chiffres	Chiffres arabes
<i>gban</i>				<i>gban</i>	30
<i>gban</i>		<i>nukún</i>	<i>ḍokpó</i>	<i>gbannukúnḍokpó</i>	31
<i>gban</i>		<i>nukún</i>	<i>(o)wè</i>	<i>gbannukúnwè</i>	32
<i>gban</i>		<i>nukún</i>	<i>atón</i>	<i>gbannukúnatón</i>	33
<i>gban</i>		<i>nukún</i>	<i>enè</i>	<i>gbannukúnenè</i>	34
<i>gban</i>			<i>atón</i>	<i>gbanatón</i>	35
<i>gban</i>	<i>atón</i>	<i>nukún</i>	<i>ḍokpó</i>	<i>gbanatónnukúnḍokpó</i>	36
<i>gban</i>	<i>atón</i>	<i>nukún</i>	<i>ɔwè</i>	<i>gbanatónnukúnɔwè</i>	37
<i>gban</i>	<i>atón</i>	<i>nukún</i>	<i>ɔtón</i>	<i>gbanatónnukúnatón</i>	38
<i>gban</i>	<i>atón</i>	<i>nukún</i>	<i>enè</i>	<i>gbanatónnukúnenè</i>	39

Source : Données d'enquête de terrain, juillet 2020

➤ **Langue aja**

A ce niveau, les données ont une seule base lexicale *ègbàn* correspondant à "trente". Ainsi, le morphème relatif au chiffre 31 est :

ègbàn *èhò* *dèkà*
/trente /morph.rel. /un/ "trente et un"

Le tableau XV récapitulent les chiffres 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38 et 39 qui se présentent de la même manière et le schème qu'on peut déduire est : base lexicale + morph.rel. + morph. du chiffre.

Tableau XV : Récapitulatif de la composition des chiffres de 30 à 39

Base lexicale 1	Base lexicale 2	morph. du chiffre	Chiffres	Chiffres arabes
<i>ègbàn</i>			<i>ègbàn</i>	30
<i>ègbàn</i>	<i>èhò</i>		<i>ègbànèhò</i>	31
<i>ègbàn</i>	<i>èhò</i>	<i>èvè</i>	<i>ègbànèhò èvè</i>	32
<i>ègbàn</i>	<i>èhò</i>	<i>ètòn</i>	<i>ègbànèhò ètòn</i>	33
<i>ègbàn</i>	<i>èhò</i>	<i>ènè</i>	<i>ègbànèhò ènè</i>	34
<i>ègbàn</i>	<i>èhò</i>	<i>àtón</i>	<i>ègbànèhò àtón</i>	35
<i>ègbàn</i>	<i>èhò</i>	<i>adén</i>	<i>ègbànèhò adén</i>	36
<i>ègbàn</i>	<i>èhò</i>	<i>adrén</i>	<i>ègbànèhò adrén</i>	37
<i>ègbàn</i>	<i>èhò</i>	<i>ènyi</i>	<i>ègbànèhò ènyi</i>	38
<i>ègbàn</i>	<i>èhò</i>	<i>àshidéké</i>	<i>ègbànèhò àshidéké</i>	39

Source : Données d'enquête de terrain, juillet 2020

➤ **Langue xwla**

Les données du tableau font état de ce que le chiffre 30 est la base lexicale et est traduit par le morphème *ègbàn*. Le chiffre 31 qui a la même configuration que les autres chiffres (de 32 jusqu'à 39) se présente comme suit :

ègbàn *vɔ* *lòkpó*
/trente /morph.rel. /un/ "trente et un"

Le schème à déduire est : base lexicale + morph.rel. + morph. du chiffre. Le tableau XVI fait le point.

Tableau XVI : Récapitulatif de la composition des chiffres de 30 à 39

Base lexicale	morph.rel	morph. du chiffre	Chiffres	Chiffres arabes
<i>ègbàn</i>			<i>ègbàn</i>	30
<i>ègbàn</i>	<i>vɔ</i>	<i>lòkpó</i>	<i>ègbàn vɔ lòkpó</i>	31

<i>gbàn</i>	vɔ	ɔwè	<i>gbànvɔɔwè</i>	32
<i>gbàn</i>	vɔ	ɔtòn	<i>gbànvɔɔtòn</i>	33
<i>gbàn</i>	vɔ	enè	<i>gbànvɔenè</i>	34
<i>gbàn</i>	vɔ	atón	<i>gbànvɔatón</i>	35
<i>gbàn</i>	vɔ	atrókpó	<i>gbànvɔatrókpó</i>	36
<i>gbàn</i>	vɔ	acy owè	<i>gbànvɔacy owè</i>	37
<i>gbàn</i>	vɔ	atíntòn	<i>gbànvɔatíntòn</i>	38
<i>gbàn</i>	vɔ	acy enè	<i>gbànvɔacy enè</i>	39

Source : Données d'enquête de terrain, juillet 2020

2.2.5. L'intervalle 40-49

➤ Langue fɔn

Le morphème servant de base lexicale dans cet intervalle est le morphème *kandé* correspondant à "quarante". Le chiffre 41 est particulier car il est composé de trois morphèmes contrairement aux autres où le nombre de morphèmes est deux : de 42 jusqu'à 49. Le chiffre 42 se présente comme suit :

kandé wè
/quarante /deux/ "quarante deux"

Le tableau XVII fait le point et le schème qui se déduit est : base lexicale + morph. du chiffre.

Tableau XVII : Récapitulatif de la composition des chiffres de 40 à 49

Base lexicale 1	Base lexicale 2	morph. du chiffre	Chiffres	Chiffres arabes
<i>kandé</i>			<i>kandé</i>	40
<i>kandé</i>	<i>nukún</i>	<i>ɖokpó</i>	<i>kandénukúndokpó</i>	41
<i>kandé</i>		(o)wè	<i>kandéwè</i>	42
<i>kandé</i>		atòn	<i>kandéatòn</i>	43
<i>kandé</i>		enè	<i>kandéenè</i>	44
<i>kandé</i>		atón	<i>kandéatón</i>	45
<i>kandé</i>		ayizén	<i>kandéayizén</i>	46
<i>kandé</i>		ténwè	<i>kandéténwè</i>	47
<i>kandé</i>		tantòn	<i>kandétantòn</i>	48
<i>kandé</i>		ténnè	<i>kandéténnè</i>	49

Source : Données d'enquête de terrain, juillet 2020

➤ La langue aja

Les données de cet intervalle ont une base lexicale commune qu'est le morphème *èkà* correspondant à "quarante". Deux morphèmes s'ajoutent et se

combinent avec ce dernier pour former les chiffres de 41 à 49. La décomposition du chiffre témoin 41 est le suivant :

èkà *èhò* *dèkà*
/quarante /morph.rel. /un/ “quarante et un”

Après avoir fait le bilan dans le tableau XVIII, le schème déductif est le suivant : base lexicale + morph.rel. + morph. du chiffre.

Tableau XVIII : Récapitulatif de la composition des chiffres de 40 à 49

Base lexicale 1	Base lexicale 2	morph. du chiffre	Chiffres	Chiffres arabes
<i>èkà</i>			<i>èkà</i>	40
<i>èkà</i>	<i>èhò</i>	<i>dèkà</i>	<i>èkàèhò dèkà</i>	41
<i>èkà</i>	<i>èhò</i>	<i>èvè</i>	<i>èkàèhò èvè</i>	42
<i>èkà</i>	<i>èhò</i>	<i>ètòn</i>	<i>èkàèhò ètòn</i>	43
<i>èkà</i>	<i>èhò</i>	<i>ènè</i>	<i>èkàèhò ènè</i>	44
<i>èkà</i>	<i>èhò</i>	<i>àtòn</i>	<i>èkàèhò àtòn</i>	45
<i>èkà</i>	<i>èhò</i>	<i>adén</i>	<i>èkàèhò adén</i>	46
<i>èkà</i>	<i>èhò</i>	<i>àdré</i>	<i>èkàèhò àdré</i>	47
<i>èkà</i>	<i>èhò</i>	<i>enyi</i>	<i>èkàèhò enyi</i>	48
<i>èkà</i>	<i>èhò</i>	<i>ashidékè</i>	<i>èkàèhò ashidékè</i>	49

Source : Données d'enquête de terrain, juillet 2020

➤ **Langue xwla**

C'est le morphème *kandé* correspondant à “quarante” qui est la base lexicale des données de cet intervalle. Un seul morphème s'ajoute à ce morphème pour donner les chiffres de 41 à 49. Ainsi, le chiffre 41, au même titre que les autres chiffres, se décline comme suit :

kandé *lòkpó*
/quarante /un/ “quarante et un”

Le tableau XIX en fait la synthèse et le schème à déduire est : base lexicale + morph. du chiffre.

Tableau XIX : Récapitulatif de la composition des chiffres de 40 à 49

Base lexicale 1	morph. du chiffre	Chiffres	Chiffres arabes
<i>kandé</i>		<i>kandé</i>	40
<i>kandé</i>	<i>lòkpó</i>	<i>kandélòkpó</i>	41
<i>kandé</i>	<i>ɔwè</i>	<i>kandéɔwè</i>	42
<i>kandé</i>	<i>ɔtòn</i>	<i>kandéɔtòn</i>	43

<i>kandé</i>	<i>enè</i>	<i>kandéenè</i>	44
<i>kandé</i>	<i>atòn</i>	<i>kandéatòn</i>	45
<i>kandé</i>	<i>atrókpó</i>	<i>kandéatrókpó</i>	46
<i>kandé</i>	<i>acy ɔwè</i>	<i>kandéacy ɔwè</i>	47
<i>kandé</i>	<i>atintòn</i>	<i>kandéatintòn</i>	48
<i>kandé</i>	<i>acyenè</i>	<i>kandéacy enè</i>	49

Source : Données d'enquête de terrain, juillet 2020

2.2.6. L'intervalle 50-59

➤ La langue fɔn

La nature des morphèmes de cet intervalle oblige à le scinder en deux autour des unités lexicales centrales que sont : "wo" et "afɔtɔn" correspondant respectivement à dix et à quinze et pour devenir les deuxièmes bases lexicales. Ainsi, pour la première séquence (50 à 54), deux morphèmes s'ajoutent à la base lexicale pour former les chiffres de 51 à 54. Le chiffre 51 se présente comme suit :

kandé *wo* *ɔokpó*
/quarante/ dix/ /un/ "cinquante et un"

Les autres chiffres de la même séquence se présentent de la même manière, on peut déduire le schème suivant : base lexicale1+ base lexicale2 + morph. du chiffre.

Quant à la deuxième séquence (55 à 59), deux morphèmes s'ajoutent aux deux morphèmes du chiffre 55 pour donner les autres chiffres. Le chiffre 56 se traduit par :

kandé *afɔntɔn* *núkún* *ɔokpó*
/quarante/ quinze /morph.rel./ un/ "cinquante six"

Le tableau XX fait la synthèse des deux catégories et le schème commun déductible est : base lexicale1+ base lexicale2 + morph.rel. + morph. du chiffre.

Tableau XX : Récapitulatif de la composition des chiffres de 50 à 59

Base lexicale 1	Base lexicale 2	morph.r elateur	morph. du chiffre	Chiffres	Chiffres arabes
<i>kandé</i>	<i>wo</i>			<i>kandéwo</i>	50
<i>kandé</i>	<i>wo</i>		<i>ɔokpó</i>	<i>kandéwoɔokpó</i>	51
<i>kandé</i>	<i>wo</i>		<i>wè</i>	<i>kandéwewè</i>	52
<i>kandé</i>	<i>wo</i>		<i>atòn</i>	<i>kandéwatòn</i>	53
<i>kandé</i>	<i>wo</i>		<i>énè</i>	<i>kandéwénè</i>	54
<i>kandé</i>	<i>afɔntɔ</i>			<i>kandéafɔntɔ</i>	55
<i>kandé</i>	<i>afɔntɔ</i>	<i>núkún</i>	<i>ɔokpó</i>	<i>kandéafɔntɔ nukúndɔokpó</i>	56

<i>kandé</i>	<i>afontò</i>	<i>nukún</i>	<i>wè</i>	<i>kandéafontò nukúnwè</i>	57
<i>kandé</i>	<i>afontò</i>	<i>nukún</i>	<i>atòn</i>	<i>kandéafontò nukúnatòn</i>	58
<i>kandé</i>	<i>afontò</i>	<i>nukún</i>	<i>enè</i>	<i>kandéafontò nukúnenè</i>	59

Source : Données d'enquête de terrain, juillet 2020

➤ **Langue aja**

Les données du tableau sont des morphèmes ayant deux bases lexicales observables au niveau du chiffre 50 : *èkà* et *wó*. A ces bases lexicales, s'ajoutent deux morphèmes pour former les autres chiffres de 51 à 59. Ainsi, le chiffre 51 se présente comme suit :

èkà èhò wó èhò dèká
/quarante/ morph.rel./ dix/ morph.rel./ un/ "cinquante et un"

Les autres chiffres qui suivent le chiffre 51, présentent la même forme et le schème correspondant est : base lexicale1+ morph.rel. + base lexicale2 + morph.rel. + morph. du chiffre. Le tableau XXI fait le récapitulatif.

Tableau XXI : Récapitulatif de la composition des chiffres de 50 à 59

Base lexicale 1	Base lexicale 2	morph. rel 1	morph .rel 2	morph. du chiffre	Chiffres	Chiffres arabes
<i>èkà</i>	<i>èhò</i>	<i>wó</i>			<i>èkàèhò wó</i>	50
<i>èkà</i>	<i>èhò</i>	<i>wó</i>	<i>èhò</i>	<i>dèká</i>	<i>èkàèhò wó èhò dèká</i>	51
<i>èkà</i>	<i>èhò</i>	<i>wó</i>	<i>èhò</i>	<i>èvè</i>	<i>èkàèhò wó èhò èvè</i>	52
<i>èkà</i>	<i>èhò</i>	<i>wó</i>	<i>èhò</i>	<i>ètòn</i>	<i>èkàèhò wó èhò ètòn</i>	53
<i>èkà</i>	<i>èhò</i>	<i>wó</i>	<i>èhò</i>	<i>ènè</i>	<i>èkàèhò wó èhò ènè</i>	54
<i>èkà</i>	<i>èhò</i>	<i>wó</i>	<i>èhò</i>	<i>àtòn</i>	<i>èkàèhò wó èhò àtòn</i>	55
<i>èkà</i>	<i>èhò</i>	<i>wó</i>	<i>èhò</i>	<i>adén</i>	<i>èkàèhò wó èhò adén</i>	56
<i>èkà</i>	<i>èhò</i>	<i>wó</i>	<i>èhò</i>	<i>adré</i>	<i>èkàèhò wó èhò adré</i>	57
<i>èkà</i>	<i>èhò</i>	<i>wó</i>	<i>èhò</i>	<i>ènyi</i>	<i>èkàèhò wó èhò ènyi</i>	58
<i>èkà</i>	<i>èhò</i>	<i>wó</i>	<i>èhò</i>	<i>ashiqékè</i>	<i>èkàèhò wó èhò ashiqékè</i>	59

Source : Données d'enquête de terrain, juillet 2020

➤ **Langue xwla**

La présentation des données du tableau laisse supposer qu'elles doivent être scindées en deux 50-54 et 55-59. Dans le premier cas, les bases lexicales sont respectivement *kandé*, *si* auxquelles s'ajoute un morphème pour former les chiffres de 51 à 54. Le chiffre 51 est illustratif et est :

kandé sy ɔ lokpó

/quarante/ dix/ pdm /un/ ‘‘cinquante et un’’

Le schème déductible est : base lexicale1+ base lexicale2 + morph. du chiffre. Pour le deuxième cas, trois bases lexicales *kandé*, *sí*, *atón* sont relevées et auxquelles s’ajoute un morphème pour donner les chiffres de 55 à 59. Le chiffre 56 est aussi illustratif.

kandé sí atón vɔ lokpó
/quarante/ dix/ cinq/ morph.rel./ un/ ‘‘cinquante six’’

Le tableau XXII en a fait la synthèse et le schème commun à ces chiffres est : base lexicale1+ morph.rel. + base lexicale2 + base lexicale3 + morph.rel. + morph. du chiffre.

Tableau XXII : Récapitulatif de la composition des chiffres de 50 à 59

Base lexicale 1	Base lexicale 2	Base lexicale 2	morph .rel	morph. du chiffre	Chiffres	Chiffres arabes
<i>kandé</i>	<i>ɔsy</i>			<i>ɔsí</i>	<i>kandéɔsy ɔsí</i>	50
<i>kandé</i>	<i>syɔ</i>	<i>lokpó</i>			<i>kandésyɔlókpó</i>	51
<i>kandé</i>	<i>sy</i>	<i>ɔwè</i>			<i>kandé sy ɔwè</i>	52
<i>kandé</i>	<i>sy</i>	<i>ɔtɔn</i>			<i>kandé sy ɔtɔn</i>	53
<i>kandé</i>	<i>sy</i>	<i>enè</i>			<i>kandé sy enè</i>	54
<i>kandé</i>	<i>sy</i>	<i>atón</i>			<i>kandé sy atón</i>	55
<i>kandé</i>	<i>sy</i>	<i>atón</i>	<i>vɔ</i>	<i>lokpó</i>	<i>kandé sy atónvɔlókpó</i>	56
<i>kandé</i>	<i>sy</i>	<i>atón</i>	<i>vɔ</i>	<i>ɔwè</i>	<i>kandé sy atónvɔɔwè</i>	57
<i>kandé</i>	<i>sy</i>	<i>atón</i>	<i>vɔ</i>	<i>ɔtɔn</i>	<i>kandé sy atónvɔɔtɔn</i>	58
<i>kandé</i>	<i>sy</i>	<i>atón</i>	<i>vɔ</i>	<i>enè</i>	<i>kandé sy atónvɔenè</i>	59

Source : Données d’enquête de terrain, juillet 2020

2.2.7. L’intervalle 60-100

Langue fɔn

Une observation des données laisse constater que les formations des morphèmes représentant les chiffres sont la combinaison intelligente entre les bases lexicales, les morphèmes relateurs et les morphèmes relatifs aux chiffres. Les chiffres 60, 70, 80, 90, 100 constituent la base à partir de laquelle les autres chiffres sont formes et selon les occurrences observés notamment de 50-59.

Cette remarque sur le mode de fonctionnement bien défini est aussi valable pour les langues *aja* et *xwla*.

3 - Discussion

La question de la numératie répond à un mécanisme de fonctionnement à la fois subséquent et répétitif dans un système monétaire. Le point commun à toutes les règles qui régissent l'organisation structurelle "aléatoire" de la comptabilité, du comptage, de numérotation, est le système des chiffres. Dans le cas échéant, les chiffres qui composent le système de comptage sont des lexèmes, des morphèmes et des combinaisons de morphèmes. La description morphologique et lexicologique de ces chiffres dans les langues en présence lève un coin de voile sur leur configuration. Ainsi, la transcription descriptive des chiffres présente plusieurs aspects morphologiques. Les données recueillies sur le terrain concordent bien avec ceux indiqués par Tchitchi (op.cit) pour l'ajagbe, par Akoha (op.cit) et J-J. Deha (2006, p 35-37) pour le fongbe et par Amoni (op.cit) le xwlagbe. Ces données sont des bases numérales qui peuvent se combiner aux déterminants pour former un nominal ou un constituant nominal pour s'intégrer au système des nominatifs ou des noms de la langue, un aspect relevé par M-L. Hazoumè (1979, p 190).

Dans l'intervalle de 1 à 9, les morphèmes désignant chacun de ces chiffres sont constitués d'un seul morphème. Ces morphèmes dits "initiaux" vont se combiner avec d'autres morphèmes pour donner les chiffres des intervalles suivants. D'une langue à une autre, des ressemblances partielles des points de vue morphologique, suprasegmental sont observées. A partir de l'intervalle de 10 à 19, de nouveaux morphèmes (bases lexicales et les morphèmes relateurs) sont apparus et s'ajoutent aux morphèmes de l'intervalle précédent. Ces bases lexicales sont formées à partir du chiffre 10 uniquement pour la langue aja ; de 10 et de 15 pour les langues fɔn et xwla, auxquels s'ajoutent les morphèmes relateurs (selon le cas, ces morphèmes relateurs désignent l'unité, l'unicité et l'argent en tant que matière ou symbole) suivis des morphèmes de départ, dits "initiaux".

Dans les autres intervalles, de 20 à 29, de 30 à 39, de 40 à 49, de 50 à 59, de 60 à 69, de 70 à 79, de 80 à 89, de 90 à 100, les combinaisons intelligentes sont observées entre les bases lexicales, les morphèmes relateurs et les morphèmes de départ. En référence à Houis (op.cit), on pourrait avancer que ces chiffres sont des énoncés dont les éléments constitutifs sont les bases lexicales, les morphèmes relateurs et les morphèmes initiaux qui sont toujours postposés, c'est-à-dire à la fin de l'énoncé. M-L. Hazoumè (op.cit) fait observer que la base comptable et le système de numération sont quinaires jusqu'à quarante et qu'à partir de ce chiffre, qu'ils ont une base quadragésimale. Cette assertion mérite qu'on s'y attarde car une numérotation quinaire suppose qu'un chiffre de ce système est divisible par cinq et que la base de comptage est l'intervalle de cinq, pris comme unité de comptage. Compter simplement des objets nécessite des bonds dont l'intervalle est une unité réelle. Ce faisant, il s'agit de démarrer l'énumération à partir du chiffre (1) un comme unité. Tous les

chiffres obtenus à partir de ce principe de base ne sont pas tous quinaires mais il s'agit des chiffres qui sont des multiples de cinq. Quant au volet quadragésimal, l'analyse morphologique et lexicologique des chiffres qui sont postposés au chiffre quarante a permis de rendre compte que ce chiffre quarante est nécessairement présent. Tous les chiffres obtenus au travers des différentes combinaisons observées ont eu toujours comme élément de base le chiffre quarante ou un multiple de quarante (*kan wè* pour le fongbe ; *èkàvè* pour le ajagbe et *kɔnwɛ* pour le xwlagbe. Ces morphèmes correspondent à "quatrevingt" qui est un multiple de quarante).

Par ailleurs, A. Houssou (op.cit.) indique que les numéraux interviennent dans les syntagmes numéraux hétérofonctionnels et homofonctionnels. En effet, pour Houis (1977, p32) les syntagmes sont hétérofonctionnels en ce sens que le constituant déterminant n'est pas en relation directe avec le verbe ou avec le nexus, mais avec le nom qu'il détermine. Le déterminant A est une expansion secondaire. Les chiffres analysés dans cet article peuvent constituer des déterminants (article) pour des nominaux dans un syntagme nominal mais il ne peut y avoir aucun constituant numéral dont les éléments constitutifs ne peuvent assumer ni le rôle de déterminant, d'une part et ni celui de déterminé, d'autre part dans un syntagme numéral hétérofonctionnel. Une relation binaire est possible voire nécessaire au sein d'un syntagme nominal composé d'un numéral et d'un ou plusieurs nominaux. Mais elle est impossible au sein d'un constituant numéral car aucune perspective de détermination n'est plausible dans ce contexte.

Et ce qui concerne les syntagmes homofonctionnels, Houis (op.cit, p36) indique que les constituants sont dans des relations syntaxiques identiques avec le verbe ou avec le nexus. Lorsqu'un nom est coordonné ou apposé à un autre nom, il est une expansion de ce nom, car il y a bien une détermination. Toutefois, il n'y a pas de critère d'ordre, ni de critère pour ce qui concerne le nombre des termes requis. Les aspects de relations syntaxiques, de permutation relevés ne sont pas applicables à quelque constituant numéral puisque les éléments qui composent ce dernier sont issus d'une combinaison irréversible des morphèmes numéraux et subséquentement. Cette approche de syntagme homofonctionnel ne peut être appliquée aux constituants numéraux mais elle est possible et dans une certaine mesure lorsque le syntagme dont il est question, est composé d'un numéral (les données étudiées dans le cadre cet article) et d'un nominal.

En observant les fréquences d'apparition des différentes unités qui composent les chiffres, notamment à partir de 10 jusqu' à 100 et plus, il est noté deux formes de bonds selon les langues: le premier couvre le petit intervalle 5 (quinnaire), c'est-à-dire de 10 à 14 puis de 15 à 19 et de manière répétitive dans les autres intervalles qui suivent. Le deuxième couvre le grand intervalle de 10

c'est-à-dire de 10 à 19 et de façon répétitive également au niveau des intervalles qui suivent.

Cette analyse a conduit à la réalisation d'un tableau récapitulatif afin de déterminer les occurrences, le mode de fonctionnement des unités morphématiques dans le système numérique et numéraire.

Le point statistique des schèmes a rassemblé les schèmes selon le nombre de bases lexicales et de morphèmes relatifs aux chiffres y compris les morphèmes relateurs qui jouent un rôle de coordination. Le point est fait sans tenir compte de manière spécifique d'une langue car les trois langues appartiennent au même continuum et possèdent les mêmes caractéristiques des points de vue phonétique, morphologique, syntaxique. A la lecture de ce point, il se dégage que c'est le schème 2 qui est le plus représentatif et commun aux trois langues. La synthèse faite dans le tableau XXIII, se présente comme suit :

Tableau XXIII : Récapitulatif des schèmes

N°	Schèmes	nombres
1	Base lexicale+ morph.chiffre	5
2	Base lexicale+morp.rel.+morp.chiffre	8
3	Base lexicale+base lexicale+morp.rel.+morp.chiffre	4
4	Base lexicale+base lexicale+ morph.chiffre	2
5	Base lexicale1+morp.rel.+base lexicale 2+morp.rel.+morp.chiffre	1
6	Base lexicale 1+morp.rel.+base lexicale 2+base lexicale 3+morp.rel.+ morph.chiffre	1

Source : Synthèse des données d'enquête de terrain juillet 2020

Conclusion

Le développement et l'analyse du système numérique et numéraire dans les trois langues du continuum gbe a permis de se rendre compte que ces langues disposent des ressources essentielles pour assurer le fonctionnement dudit système. En effet, la disponibilité des données relatives aux morphèmes désignant les chiffres arabes rassure de ce que toutes les langues et plus particulièrement celles du continuum gbe sont aussi éligibles pour des opérations de calcul ou de comptabilité. L'analyse transversale des données a fait remarquer que les trois langues partagent des mêmes morphèmes à quelques différences phonématiques, morphologiques et relatives aux dérivatifs thématiques. L'analyse lexicologique faite est partie de l'observation des données numériques pour constater que le comptage des nombres suit un rythme de fonctionnement qui se traduit par des bonds de cinq et de dix. Le nombre subséquent peut être déterminé à partir des schèmes déduits. Le

nombre très réduit des schèmes est la preuve de ce que ces langues partagent presque le même mécanisme de fonctionnement. A partir cet instant, les pays africains peuvent se doter d'un système monétaire propre et endogène qui leur facilitera la tâche à tout point de vue et renforcera davantage leur souveraineté.

Références bibliographiques

- AKOHA Bienvenu, 1980, *Quelques éléments d'une grammaire du fongbe : Nominal et Syntagme nominal*, Thèse de doctorat de troisième cycle de linguistique, Université de la Sorbonne Nouvelle, Paris III
- AMONI Jean, 1991, *Les nominaux comme constituants syntaxiques cas du xwlagbè de hùnsùkwé (grand-popo)*, Mémoire de Maîtrise, DELTO, FLASH, UNB.
- AZÉHOUNGBO Bienvenu, 2016, *Pensée symbolique dans les chansons d'Alèkpéhanhou : approches ethnolinguistiques*, Thèse de doctorat, FLASH, UAC.
- DEHA Jean-Jacques, BOKO Lazare, OGOU Philippe, GANYE Georges, 2006, *Lire et compter en fongbe*, Alliance Biblique du Bénin, Cotonou.
- DUBOIS Jean, GIACOMO Mathée, GUESPIN Louis, MARCELLESI Christiane, MARCELLESI Jean-Baptiste, MÉVEL Jean-Pierre, 2012, *Dictionnaire linguistique et des sciences du langage*, Les grands dictionnaires Larousse, Paris.
- HAZOUME Marc Laurent, 1979, *Etude descriptive du gungbe (phonologie, grammaire)*, Institut National des langues et Civilisations Orientales, Paris III.
- HOUIS Maurice, 1974, « La description des langues négro-africaines », *Afrique et langage n°1*, 1^{er} semestre, pp 11-20.
- HOUIS Maurice, 1977, « Plan de description systématique des langues négro-africaines », *Afrique et langage n°7*, 1^{er} semestre, pp 5-65.
- HOUSSOU Avit-Prosper, 1990, *Etude comparative de la détermination nominale en Gun et wemegbe*, Mémoire de maîtrise, DELTO, FLASH, UNB.
- TCHITCHI Yaovi Toussaint, 2002, *Préoccupations et exigences de la linguistique en Afrique*, Thèse d'Etat ès-Lettres et Sciences Humaines, DSLC, FLASH, UAC.

Conclusion générale

Hervé A. KOMBIENI

L'étude portant sur « *Les problématiques de la souveraineté des États d'Afrique et des processus d'intégration régionale* » réalisée à travers les prismes des considérations sociales, culturelles et politiques, s'est voulue pluridisciplinaire en regroupant les travaux d'une diversité de chercheurs de la sous-région ouest africaine et de l'Afrique Centrale. Ces travaux ont ~~tour à tour~~ appréhendé les thématiques liées à la Migration et à l'Intégration territoriale, à la Gouvernance territoriale en période électorale, à l'Intégration régionale, à la Souveraineté des Etats en Afrique.

Les travaux du sous-axe 1 ont abordé la question de *territoire et migration en Afrique*. Ils aboutissent dans un premier temps à la réflexion sur l'approche comparée entre Burkinabé, Nigériens et Nigériens de l'intégration des immigrants ouest africains au Bénin, puis à la Syntaxe de propositions relatives liées à des migrants à Danané en Côte d'Ivoire, et dans un second temps sur l'idée du territoire dans l'intégration de l'espace CEDEAO. Pour les chercheurs qui ont travaillé sur cette thématique, il convient de retenir que, pour ce qui concerne l'approche comparée entre Burkinabé, Nigériens et Nigériens de l'intégration des immigrants ouest africains au Bénin, les immigrants ouest-africains en direction du Bénin suivent des circuits historiques et culturels. Leur intégration socioculturelle semble manifestement liée aux liens historiques et culturels tissés avec les zones d'accueil. Les réalités socioculturelles priment sur celles politiques et l'intégration socioculturelle des immigrants est plus observée dans les zones frontalières qu'à l'intérieur du pays. Par ailleurs, et s'agissant de la Syntaxe de propositions relatives liées à des migrants à Danané en Côte d'Ivoire, le peuple yacouba a sur son territoire, à l'instar de plusieurs régions ivoiriennes, des migrants de diverses nationalités. Les séquences de dialogues entre ces derniers et leurs hôtes comportent des faits discursifs. Au nombre de ces faits discursifs : la proposition relative dont l'étude est envisagée sous l'angle de la syntaxe fonctionnelle qui permet d'identifier, de classer et de déterminer le rôle des constituants d'un énoncé.

Les travaux du sous-axe 2 mettent en exergue la *gouvernance territoriale en période électorale*. Les réflexions abordées sont relatives aux élections présidentielles en zone CEMAC et aux défis de la gouvernance des pratiques électorales à Brazzaville. Pour les chercheurs qui ont analysé cette thématique, au sujet de la question sur « *Les élections présidentielles dans la zone CEMAC* », il est utile de dire que les transformations institutionnelles et politiques des années 1990 en Afrique Noire ont fait de la légitimité électorale

le socle de nouvelles démocraties pluralistes ou encore, le fondement d'un contrat social par lequel le dirigeant acquiert la légitimité de gouverner. On constate donc, dans la zone CEMAC, que les élections servent presque exclusivement, et de façon douteuse, à légitimer le Président sortant au lieu d'être une compétition électorale saine, reflétant la vitalité de la démocratie en Afrique. La généralisation du processus électoral comme mode d'accès à la fonction présidentielle dans ladite zone paraît trompeuse et masque les pratiques confiscatoires du pouvoir par les clans confortablement et durablement installés. Ces élections ont profondément perdu leur vertu pour devenir de véritables sources de contentieux portés devant des juges qui eux-mêmes jouissent d'une indépendance douteuse. Cette situation dégénère de façon quasi cyclique en désobéissance civique et conflits internes.

S'agissant des « *Défis de la gouvernance des pratiques électorales à Brazzaville* », il convient de mentionner que les résultats révèlent des irrégularités du découpage électoral, des faiblesses de la réglementation électorale, les nuisances sonores engendrées par les musiques et danses quotidiennes au cours des différentes manifestations des candidats dans les quartiers nuisent à la quiétude et à la santé des habitants. Les populations redoutent les périodes électorales car elles réduisent la mobilité urbaine perturbant ainsi la vie des citoyens. Pour mieux gérer les élections à venir, la gouvernance électorale doit être rigoureuse, appliquant scrupuleusement les lois et sanctionnant les contrevenants.

Les travaux du sous-axe 3 présentent la question de l'*intégration régionale*. Les analyses mettent en exergue la complémentarité entre la cour de justice de la CEDEAO et les juridictions nationales comme la problématique d'une intégration juridique réussie, la négociation du transfert de compétence au sein de la CEDEAO et les Conceptions des acteurs sociaux au Bénin de la souveraineté étatique dans l'espace UEMOA.

Les chercheurs ayant abordé cette thématique, et notamment pour ce qui est de « *La question de complémentarité entre la cour de justice de la CEDEAO et les juridictions nationales comme la problématique d'une intégration juridique réussie* » mettent en exergue les enjeux actuels du droit communautaire, en raison des exigences de la mondialisation qui ont contraint les États de l'espace de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), à faire converger leur économie, leur politique, leur réglementation afin d'en tirer le meilleur parti. C'est notamment dans cette optique qu'a été créée la Cour de Justice de la CEDEAO.

Pour ce qui concerne « la négociation du transfert de compétence au sein de la CEDEAO », il faut dire que l'activité principale de la plupart des organisations internationales repose sur la négociation comme processus de prise collective

de décisions. La CEDEAO, aussi, à l'instar de celles-ci, promeut ce type de négociation. Cette contribution se donne pour objectif de jauger l'efficacité de la négociation du transfert de compétences au sein de la CEDEAO. A l'issue de cette recherche, les résultats obtenus, s'articulent autour du cadre des négociations de transfert de compétences, et des impacts des négociations de transfert de compétences. Le cadre prend en compte non seulement les pouvoirs reconnus aux organes communautaires en charge des négociations, mais aussi la diversité des domaines de transfert. En ce qui concerne les impacts des négociations, il faut retenir que beaucoup d'efforts restent à fournir pour une réelle intégration régionale. C'est pour cela qu'il est souhaitable d'aboutir à une négociation internationale désormais permanente et formalisée par des textes communautaires au sein des organisations d'intégration.

S'agissant des « Conceptions des acteurs sociaux au Bénin autour de la souveraineté étatique comme un leurre dans l'espace UEMOA », les résultats amènent à conclure à l'échec de la souveraineté politique dont dépendent toutes les autres souverainetés. Les geôliers de l'Afrique semblent être les Africains eux-mêmes. La corruption expansive, devenue irrésistible aux élites dans tous les services de l'État, constitue un véritable frein à la souveraineté économique. La politique colonisatrice, sans cesse repensée, nie les cultures africaines, extravertie l'éducation et asphyxie l'économie. La souveraineté étatique, sous tous ses aspects, semble une illusion. L'économie, l'éducation, la culture, et la politique qui les conçoit n'ont aucune souveraineté. La ressemblance entre les textes de l'UE et ceux de l'UEMOA amène à penser que cela est fait à dessein. Au demeurant, les choix politiques et les actes posés par les gouvernants des États membres de l'UEMOA sont souverains s'ils n'émoussent ou ne portent atteinte aux intérêts du prédateur.

Les travaux du sous-axe 4 révèlent la *souveraineté des États*. Ils abordent successivement le concept de souveraineté à l'épreuve de l'intégration sous-régionale dans le contexte de la CEMAC, les réalités, limites et perspectives de l'Intégration régionale dans la CEMAC face aux souverainetés institutionnelles de ses États membres et enfin la question de la numératie dans la souveraineté monétaire des pays africains, le cas du Bénin.

Pour les chercheurs qui ont analysé ce sous-axe, il convient de rappeler que le concept de souveraineté à l'épreuve de l'intégration sous régionale met en relief le principe de souveraineté des États au sein de la CEMAC, en se basant sur des textes juridiques, qui pourraient être la base d'un nouveau paradigme pour une intégration efficace. À partir de la documentation produite par la CEMAC et les analystes africains, cet article fait le point, en vue d'en tirer des leçons pour l'avenir. Les résultats obtenus lèvent le voile sur la question du principe de souveraineté, axée sur le leadership, la cohabitation et la souveraineté économique des États membres de la CEMAC.

En ce qui concerne les réalités, les limites et les perspectives de l'intégration régionale dans la CEMAC face aux souverainetés institutionnelles de ses États membres, il en ressort qu'au moment où de grands ensembles mondiaux se constituent pour devenir économiquement plus puissants, le diagnostic des organisations régionales et sous régionales en Afrique montre qu'il y a plutôt une tendance à la balkanisation. Pourtant, dès 1991, l'Afrique fut le premier continent du monde à créer une communauté économique : la Communauté Économique Africaine (CEA) dans l'intention de regrouper tous les États. Le processus actuel de l'intégration politique en zone CEMAC met de plus en plus en avant le problème de la souveraineté de ses États-membres.

Enfin, la question de la numérisation dans la souveraineté monétaire du Bénin met l'accent sur les difficultés de pratique et d'exploitation quotidiennes dans les langues nationales face à la domination écrasante des langues étrangères et officielles pour la plupart.

ISBN : 978-99982-975-4-8

***Dépôt légal : 13336 du 28 septembre 2021,
Bibliothèque Nationale du Bénin, 3^{ème} trimestre***

Achévé d'imprimer sous la presse « Les éditions ProTIC »
BP 1468 Abomey-Calavi (BENIN) Téléphone : (+229) 95 86 99 51/ 97 67 44 49
E-mail : leseditionsprotic@gmail.com

La problématique de la Souveraineté des États d'Afrique et de leur intégration régionale est mise en relief dans cette réflexion, Pour réussir et consolider leur intégration régionale, ils se sont regroupés dans des organisations sous régionales comme la CEDEAO, la CEMAC, la SADC et le Maghreb au sein desquelles ils devront relever tous les défis du monde contemporain et ce, dans tous les domaines. C'est à l'issue du surpasement de ces défis que la souveraineté et l'intégration régionale seront affirmées.

Cet ouvrage collectif, initié par le Programme Thématique de Recherche (PTR) Langues, Sociétés, Cultures et Civilisations (LSCC) et portant sur « Les problématiques de la souveraineté des Etats et des processus d'intégration régionale », sous la coordination de Monsieur Hervé A. KOMBIENI, expose des thématiques variées de plusieurs auteurs des Sciences Humaines et Sociales sur les questions de Migration et intégration territoriale en Afrique, de Gouvernance territoriale en période électorale, d'Intégration régionale et Souveraineté des États. Le contenu de cet ouvrage se veut constituer la synthèse de toutes ces réflexions que nous vous invitons à découvrir



Docteur Hervé A. KOMBIENI est Géographe, Socio-démographe, Spécialiste des questions urbaines et de populations, et actuellement enseignant-chercheur à l'Université d'Abomey-Calavi. Il est Maître-Assistant de Géographie Humaine et Économique (CAMES). Il a acquis une expérience dans la formation, la recherche et l'expertise dans les domaines suivants : Géographie de la population, Mouvements de la population, Géographie du tourisme, Analyse démographique et socio-économique, Approche genre et questions de population, Analyse de données qualitatives et quantitatives, Création et gestion de bases de données qui constituent ses domaines de compétence. Il est auteur d'une trentaine de publications

scientifiques dans des revues nationales, régionales et internationales.

Ses activités actuelles visent à transmettre des connaissances et à fournir une expertise technique aux apprenants et autres acteurs dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des populations à la base à travers la recherche et l'entrepreneuriat en vue de l'autonomisation. Il est Membre du Laboratoire d'Études des Dynamiques Urbaines et Régionales (LEDUR); du Centre d'Études et de Recherche en Éducation et Interventions Sociales pour le Développement (CEREID) de l'INJEPS ; du Laboratoire de Cartographie (LaCarto) et du Laboratoire d'Analyse et de Recherche, Religions, Espaces de Développement (LARRED) de l'Université d'Abomey-Calavi.

Enfin, Monsieur KOMBIENI est membre du Programme Thématique de Recherche Langues, Sociétés, Cultures et Civilisations du CAMES dont il est le Point focal Bénin et Responsable de l'Axe de recherche sur "Les problématiques de la souveraineté des Etats et des processus d'intégration régionale en Afrique", inscrit dans le thème général : Considérations sociales, culturelles et politiques sur les élections en Afrique.



Les éditions ProTIC

ISBN : 978-99982-975-4-8

